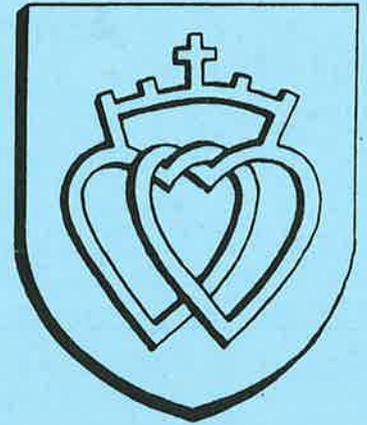


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE



VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE



LE CENTRE DE TRI POSTAL



N° 30

P. 79. P.
NAPOLEON

Amicale Philatélique Yonnaise

C.C.P. 2898.26 M
NANTES

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le N° 234-XV, compte 125 adultes et 60 jeunes.

Elle regroupe des philatélistes et des cartophiles.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de président.

Les principaux services de l'A.P.Y. :

- des réunions mensuelles.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- un service de nouveautés France-Monaco.
(tous les deux absolument gratuits)
- une bibliothèque.
- ...des informations en tous genres...Y compris un
BULLETIN TRIMESTRIEL.

Les réunions.

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30 à la cité Bretagne, Boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du club du 3ème âge.

Les philatélistes isolés y sont cordialement invités.

Les jeunes se réunissent également à la cité Bretagne, le dimanche à 10 h 30.

CALENDRIER DES REUNIONS :

<u>LA ROCHE SUR YON</u>		<u>SECTION DU HAUT BOCAGE</u>	
<u>ADULTES</u>	<u>JEUNES</u>	<u>ADULTES</u>	<u>JEUNES</u>
6 mars	9 mars	CENTRE SOCIO-CULTUREL MONTAIGU le 2ème vendredi du mois à 20 h 30	à la même adresse le 2ème samedi du mois à 14 h
10 avril	13 avril		
15 mai	11 mai		
5 juin	8 juin		
3 juillet	6 juillet		
4 septembre	14 septembre		
2 octobre	12 octobre		
6 novembre	16 novembre		
	7 décembre		
DIMANCHE 14 DECEMBRE à 10 heures ASSEMBLEE GENERALE			

PRINCIPALES DATES EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y.

- 8 et 9 mars EXPOSITION DEPARTEMENTALE JEUNES A MONTAIGU
- 19 et 20 avril CONGRES ET EXPOSITION REGIONALE JEUNES A FONTENAY-LE-COMTE
- 17 et 19 mai CONGRES ET EXPOSITION NATIONALE A NANCY
- 14 décembre ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.Y.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Numéro 30

MARS 1986

SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3 à 6	L'Assemblée Générale de Décembre	L'INDIEN A.G.
7 - 8	La Bourse du 26 Janvier	
9 à 11	Souvenirs philatéliques vendéens	E. MOREAU
12	Une bonne découverte	A. GABORIEAU
13 à 20	Les Empreintes publicitaires Vendéennes "Daguin"	M. BRUNO
21 à 26	Les cachets postaux du courrier des soldats Vendéens au front (1914 - 1918)	Y. PEIGNÉ
27 à 34	La Poste dans la Principauté de Monaco	J. GUIRAUD - DARMAIS P. BENINI
35	"Point Philatélique"	LE GRAND
36	La Poste de demain se dessine à Nantes	
37 à 43	Empreintes de machines à affranchir. Variétés Vendéennes	G. ABERT
44 à 49	Les Premiers voyageurs aériens	
50	Informations diverses	Cl. ELOUARD
51 à 54	CE 2,20 Fr. Liberté	E. MOREAU

Directeur de la publication : Yves PAUVERT

Impression des textes : A.T.A.C.

*Impression des pages publicitaires : Imprimerie GOUIN
Les Pelleraiés*

Aubigny

Le Mot du Président

Le 26 janvier dernier, notre Amicale organisait sa 4ème Bourse des Collectionneurs dans la Salle des Fêtes du Bourg. Ce fut encore un succès.

Pour diverses raisons impératives et indépendantes de notre volonté, nous avons été contraints de repousser au 26 ce qui était prévu pour le 19 et de "déménager" dans la grande salle alors que, les années passées, la petite salle nous était attribuée par la Municipalité. Merci à elle et difficultés surmontées, merci !

Mais nous avons sans doute été des précurseurs en n'acceptant que des exposants inscrits au Registre du Commerce, l'épée de Damoclès étant désormais suspendue au-dessus des têtes des amicales organisant de telles manifestations. Ceci mérite une explication. Essayons de ne pas être trop technique...

La législation en vigueur interdit en effet à toute personne non inscrite audit Registre d'exercer une activité commerciale "... à l'intérieur de locaux dépendant d'une construction fixe et désignés au public "par des étalages... ". Vous ignorez peut-être, par ailleurs, que certaines Chambres syndicales ou professionnelles envoient des huissiers sur place, lors de telles manifestations, pour s'assurer que les "exposants" sont en situation régulière. Ce n'est certes pas agréable pour les marchands, mais aussi, inquiétant pour les organisateurs.

C'est pour cette raison que, pour la première fois, vous n'avez pas rencontré de "collectionneurs" offrant leur marchandise à tout-venant, les membres des Amicales vendéennes y étant toutefois tolérés. Est-ce mieux ainsiou plus mal ? S'il est difficile de juger objectivement, on peut néanmoins faire un constat : une dizaine de marchands ne participait à notre Bourse qu'à la condition de n'être concurrencés que par des professionnels. Le niveau global était sans doute plus élevé, mais, il faut bien le dire, les "petits" nous ont manqué. Côté positif, l'assurance de ne pas faire venir d'huissier a été tenue par un syndicat de professionnels. Alors

Mais il est amusant de constater que ces mêmes exposants "non patentés", tant critiqués, ont parfaitement le droit d'exercer en toute légalité "à l'air libre" sur les foires, marchés et brocantes de plein air, à la condition toutefois de présenter un "récépissé de consignation", datant de de moins de trois mois et délivré par l'administration fiscale. Pour aller jusqu'au bout de l'information, ce récépissé coûte actuellement 700 frs par trimestre. Mais combien le savent, et parmi ceux-ci, combien en sont détenteurs....

La fortune est aveugle dit-on, l'égalité aussi sans doute !

DERNIERE HEURE... ou presque.

L'A.P.Y. AU MUSEE DE LA POSTE

Nous apprenons, de source généralement bien informée, qu'un adhérent de l'A.P.Y., né à La Roche, où ses parents résident toujours, ancien brillant membre du Club des Jeunes, pourrait bien occuper au 1er juillet 1986, le poste de directeur-adjoint de la Maison de la Poste et de la Philatélie (dit Musée de la Poste), 34 boulevard Vaugirard, à Paris.

Qui ? allons, devinez... Si en deux coups, vous ne trouvez pas, vous n'avez vraiment aucune méthode.

E.M.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.Y. du 15 DECEMBRE 1985

Mon cher Ami,

Il faut que je te conte ce que je viens de vivre la semaine passée. Il existe à LA ROCHE SUR YON une secte bien curieuse, celle des timbrés. Tu vois, un peu dans le genre de ces sectes secrètes qu'on voit à cocoricoboy quand il n'y a pas la playmate.

D'abord, ils envoient une convocation à chacun de leurs membres, des fois qu'il n'y aurait que la tête ou les jambes qui viendrait. Tu sais, il ne s'agit pas d'une invitation amicale, si tu es un membre, ta présence est indispensable. Pour te dire, non seulement on te convoque, mais en plus c'est écrit dans le journal. Et c'est là que tu commences à t'apercevoir que tu as affaire à des timbrés. Sur ta convocation, si tu lis bien, il est indiqué que tu dois être présent à 9 H 30, y'en a même un qui râle et qui voudrait que ce soit à 8 H 30 pour son petit commerce, mais dans le journal c'est marqué 11 H 30.... autrement dit, tu viens quand tu peux. D'ailleurs les habitués arrivent dès 9 H 15 et jusqu'à 11 H, mais c'est une dame, alors tout le monde se tait, on est sous le charme.

Quand tu es rentré dans la salle, tu remarques immédiatement que les chaises se font face, tu penses qu'il va y avoir de la bagarre, mais non, ils ont mis des tables entre eux; ça éloigne.... Et puis, tu t'aperçois qu'il y en a 5 ou 6 qui passent derrière et qui sont tout sourire, alors tu te calmes et t'apaises. Quand presque tout le monde est assis, tu te rends compte que ça cause!... mais alors là, c'est à peine croyable!... Ils doivent être habitués, car pour obtenir le silence, leur chef, sans doute, car il est au milieu de la table agite deux sonnettes, une seule n'y suffirait pas!...

Après 5 minutes d'agitation forcenée, ça se calme un moment, c'est là que le chef prend la parole. Apparemment, c'est tout ce qu'il peut prendre, y a même pas un verre d'eau minérale devant lui, moi qui suis un peu habitué à ce genre de causerie, j'en conclus tout de suite qu'il ne va pas causer longtemps!

Il commence par dire qu'il y a là un gars qui n'est pas de chez eux, mais que c'est un chef de timbrés de pas loin d'ici. Il avait invité aussi sa femme, mais elle n'a pas pu venir. Dommage. L'an passé on avait invité un chef encore plus vieux, mais l'année prochaine on en invitera un plus jeune. Alors le vieux chef moins vieux que l'ancien, remercie. Il devient un peu rouge, il dit qu'il est bien content d'être là, et qu'il a beaucoup de choses à apprendre!...(j'en ai vu qui rigolait).

Aussitôt après, celui qui a les sonnettes, le chef d'ici, sort un papier d'un dossier et il commence à le lire tout haut. Alors là, personne ne cause plus, on se croirait à la messe du dimanche pendant le sermon de Monsieur le Curé. Quand il a fini au bout de 10 à 15 minutes - à moi ça m'a paru long - tout le monde était tellement content qu'on a applaudit tous en chœur. Tu sais qu'après coup, le lendemain, je me suis posé des questions au sujet des applaudissements : était-ce parce qu'il avait bien causé ou bien parce que les gens étaient contents que ce soit fini ?

A la suite de ça, il y en a trois ou quatre qui ont pris la parole (eux aussi ils ne pouvaient rien prendre d'autre). Le premier disait qu'il avait un appareil qui chauffe (par le froid qui court, je trouve ça bien moi; mais lui n'avait pas l'air content). Un autre a dit qu'il pouvait faire des diapositives gratuitement mais que 36 posés coûtaient 85,00F. Tu vois, je me répète, mais ils sont vraiment timbrés. Il y en a aussi un autre qui doit habiter plus loin parce qu'il a dit qu'il n'avait vu personne depuis six mois et qu'il fallait aller le voir.

Le chef d'ici a dit oui, et je vais te faire une confidence: je suis allé avec lui chez eux, eh bien mon vieux on est drôlement bien reçu là-bas: bouteilles de vin, de cidre, de jus de fruits, des gâteaux etc... ils ont même élu un roi et une reine. En plus, ils arrivent tous en retard, on a cru qu'on s'était trompé de jour.... mais je te raconterai ça une autre fois.

Bien, ensuite il y a eu la présentation de deux nouveaux timbrés. Tu vois la famille s'agrandit, comme dit le poète.

Alors après, mon vieux, il faut que tu te cramponnes! Ils ont lu un procès-verbal (qui n'était pas verbal, mais écrit, pas plus qu'il n'y a eu de procès: il n'y avait ni juge ni accusé) d'une séance qui a eu lieu un an auparavant, à laquelle il participaient tous, et heureusement ils ont été tous d'accord! Ils ont une drôle de mémoire quand même; moi je trouve que ça fait un peu maso de vouloir revivre le passé, surtout que, d'après ce qu'ils ont dit, il n'y avait rien de bien terrible. Enfin!...

Le chef d'ici a annoncé tout d'un coup "passons à la cotisation 86". Tu aurais entendu un ange passer! Je n'ai pas compris grand'chose, mais je crois qu'ils sont tous d'accord pour payer tellement ils sont bien, que c'est plus cher que l'année dernière, mais que toute proportion gardée il leur reste moins d'argent!.... Il faut pas le répéter mais je n'ai rien compris. Il faudra que je fasse un peu attention l'année prochaine.

Après ça, il y a encore eu quelque chose que je n'ai pas très bien compris. Je m'explique.

Toujours le chef, il annonce qu'il faut renouveler le tiers sortant, et qu'ils sont quatre, et qu'en plus il y a un démissionnaire qui n'est pas parmi les quatre du tiers sortant... Personne n'est sorti. Un court instant j'ai pensé qu'ils étaient surpris et qu'ils n'étaient pas d'accord pour partir. Toujours est-il que finalement, ceux qui devaient sortir sont rentrés, j'en ai conclu que c'était pour ça qu'ils n'avaient pas bougé. Il y avait même un volontaire qui spontanément a bien voulu remplacer celui qui sortait, mais qui n'était pas sorti parce qu'il restait dans l'Amicale.

Je passe sur les détails de matériel et de bibliothèque - ce sont malgré tout des timbrés cultivés - pour en arriver au trésor. Car ils ont un trésor puisqu'il y a un trésorier! Celui-ci veut s'en aller, mais il ne part pas vraiment, il laisse le trésor en place, car le nouveau trésorier qui arrive pour prendre sa place, lui, il n'a pas de trésor; alors un trésorier sans trésor, est-ce bien un trésorier?... Je ne te parle pas des comptes, tu sais que ce n'est pas mon fort. On croyait que c'était fini, mais d'un seul coup il y a quelqu'un qui a dit qu'il y avait un autre petit trésor dans une section!....

Un peu plus tard, il y a un marcophile (si tu ne sais pas ce que c'est, tu regardes dans le Robert - moi les roberts ça me trouble - je préfère notre bon vieux Larousse) qui s'est levé et qui a remis une médaille au chef, avec encore un petit discours. Il a dit que cette médaille - qu'il avait obtenu lui-même il y a quelques années - lui avait été décernée par les grands chefs de la Fédération. Alors là, tout le monde était drôlement content, et ça applaudissait. Il y avait l'épouse du chef qui était là, je suis certain qu'elle était aussi très contente, pour un peu elle sortait son mouchoir, je n'ai pas vu de larmes, ce devait être du rimel! Le chef a vu que son nom était gravé sur la médaille, alors il a repris la parole (après les applaudissements) pour dire qu'à travers cette médaille qu'il venait d'obtenir, c'était toute l'amicale qui était visée. Et tout le monde de se ré-applaudir.

Tu vois qu'il ne faut pas grand'chose pour les satisfaire ces timbrés. Tu me décores, je te décore, nous on applaudit!... Timbrés mais sympa quoi! et pas dangereux du tout. Quoi que.... la contagion, il faut quand même se méfier.

Il y a aussi une autre chose qui m'a bien amusé. Un timbré, tu peux l'appeler DURAND ou DUPOND, s'est mis à parler de circulation. Je me suis dit, ça y est, une leçon de code de la route avant la fin de la séance avant de rentrer tranquillement à la maison! Pas du tout, il y a des timbres qui circulent! pas croyable non! Moi je pensais qu'avec la pluie, il ne fallait pas les sortir, ce que tu te gourres, fillette, fillette, ce que tu te gourres (comme dit la chanson). Il y en a même un qui est peut-être moins timbré qu'on ne pense, lui il les fait circuler chez lui pendant un mois... Sa femme ne doit pas faire souvent le ménage! ou alors tu les retrouves au fond de l'aspirateur! Moi je trouvais qu'il avait eu là une bonne idée, mais non, il a eu droit à se faire rouspéter, tout le monde disait: c'est pas normal, y a pas de raison, ça retarde etc... Quand un timbre circule, il doit circuler dehors, et pas ailleurs.

Les minutes défilaient, mais le temps ne me paraissait pas long, j'étais bien et je m'en étonnais moi-même.

Pour finir, le chef a décidé de faire des petits cadeaux à ceux qui étaient là. Il y en a qui ont été très contents, mais d'autre n'en n'ont pas voulu, alors ils furent distribués aux voisins. Quand je te disais: complètement timbrés... ça me rappelle mon père qui me répétait il n'y a qu'une chose qu'il faut refuser: c'est un coup de pied au c..!

Après ces dernières petites gâteries, tout le monde s'est retrouvé dans la salle d'à côté pour boire un coup, et quand je dis un coup je me trompe sûrement parce que certains sont ensuite allés déjeuner ensemble et ils ont décidé à la fin du repas d'aller boire un dernier coup chez un timbré de la campagne. Eh bien, tu ne me croiras peut-être pas, mais il y en a qui ne sont jamais arrivés... c'est dommage pour eux, car le champagne était excellent, comme toujours.

Surtout ne me demande pas pourquoi les timbrés boivent tant de coups. Peut-être que de lécher les timbres donne soif?

Je te laisse et si j'y retourne l'année prochaine il faudra que je pose la question.

Bon courage.

l'Indien A.G.



COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE.....

En 1837, le comte de Quatrebarbes raconte, sous le titre "Une Paroisse Vendéenne sous la Terreur", l'histoire de CHANZEAUX, en Maine et Loire, (localité située à 40 kms au nord-est de Mortagne).

On y lit, page 116, : " Avec le libre exercice de la religion catholique, Napoléon avait rendu la sécurité à la Vendée. Ce grand homme qui, dans un moment d'admiration, en avait appelé les enfants 'UN PEUPLE DE GEANTS', rêvait d'unir son nom à celui de cette contrée fidèle."

Jusqu'ici, rien que d'historique, mais Monsieur de Quatrebarbes continue :

"Par ses ordres, une des bourgades les plus belliqueuses de la Basse-Vendée fut transformée tout à coup en chef-lieu d'un riche département, et reçu en échange de son vieux nom féodal, celui de NAPOLEON-VILLE."

Difficile d'accumuler autant d'erreurs en si peu de lignes, n'est-ce pas ?

E.M.

La Bourse de La Roche devient une bonne tradition et la 4ème édition n'a pas failli à sa réputation. Encore qu'organiser en janvier, avec les risques inhérents à la température saisonnière, relève un peu de la gageure !

Mais la foi soulève les montagnes et le Président a mis une fois de plus la main à la pâte. Songez que des réjouissances étrangères à la philatélie étaient organisées la veille dans la même salle et qu'elles se sont terminées... tard le dimanche matin. Il a donc fallu balayer la salle, installer les tables et les chaises, avec l'aide de quelques amicalistes dévoués venus, avant l'aube, donner un coup de main.

Et la température a, somme toute, été clémente permettant le déplacement de nombreux visiteurs.

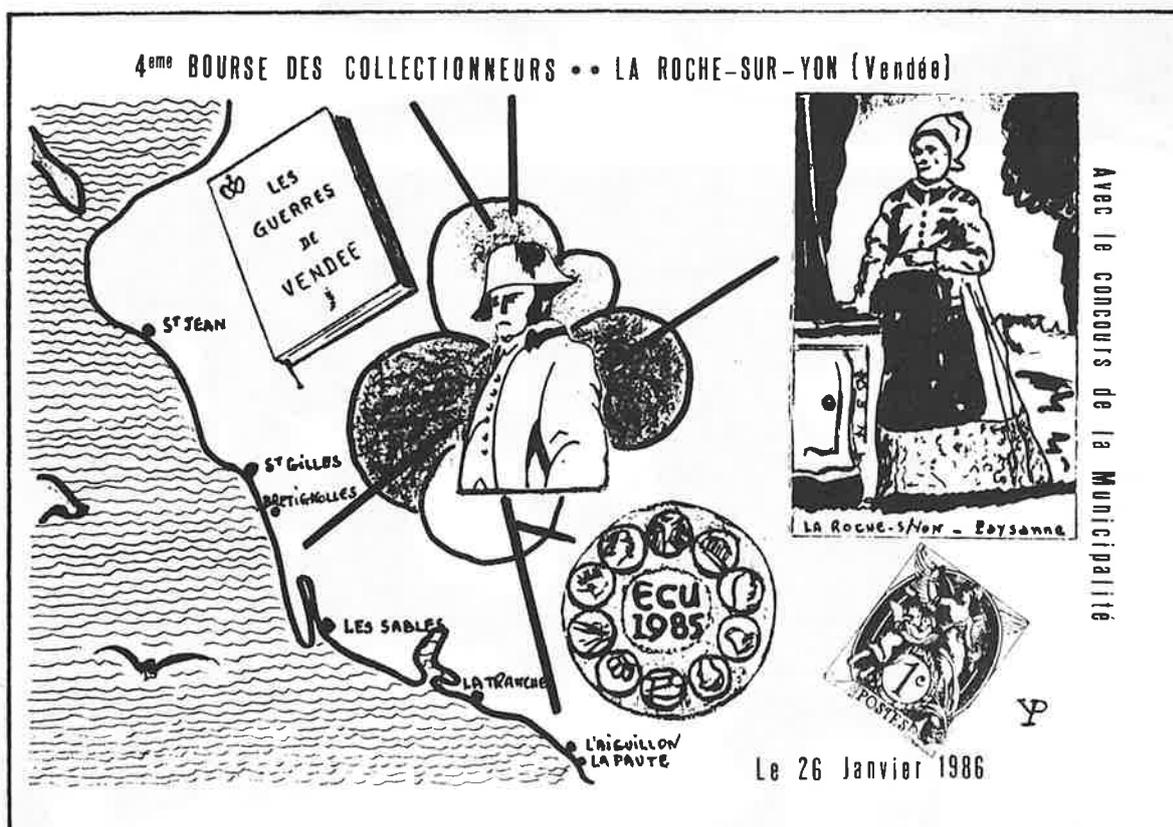
Certains ont eu l'impression qu'il y avait moins de monde que les années précédentes. Mais, chose étonnante, beaucoup de visiteurs, et même de négociants, ne se sont pas aperçus que la Bourse était installée dans une salle de 1.250 m², alors que l'an dernier, nous disposions d'une salle de 500 m². On se bousculait certes moins.

Les négociants ne se vantent jamais d'avoir réalisé de bonnes affaires, c'est de bonne guerre !, Mais en l'occurrence ils ne plaignaient pas. Et beaucoup ont déjà retenu leur place pour la 5ème édition. Au total une bonne journée !

Un grand coup de chapeau, et des remerciements amicaux, pour les amicalistes (ou non amicalistes, n'est-ce pas Madame Poiroux ?) qui ont oeuvré toute la journée pour la réussite de la Bourse.

A l'an prochain, "si vous le voulez bien"; le Président y travaille déjà. alors, ce ne peut être qu'un succès.

E.M.



Une vue partielle
de la magnifique salle
de 1250 m²



Des connaisseurs
autour de tables

Monsieur Royer
pas bien loin du bar
se prépare à vendre
un souvenir



SOUVENIRS PHILATELIQUES VENDEENS

Depuis le dernier bulletin, l'actualité s'avère bien minime puisque plusieurs événements attendus ne se sont pas produits. Deux faits positifs cependant :

L'OUVERTURE AU PUBLIC DU BUREAU DE POSTE DU CHATEAU D'OLONNE

Une grosse commune comme le Château d'Olonne sans bureau de poste, il n'en existe, paraît-il, qu'un seul autre exemple en France. Mais l'anomalie est réparée.

Un bureau de poste a été construit en plein centre du bourg. Il a ouvert ses portes au public le jeudi 2 janvier à 9 heures. La presse n'était pas là pour faire passer à la postérité la physionomie du premier client, mais le second a été saisi par l'objectif. Vous reconnaîtrez aisément notre ami Hubert Gillaizeau, de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Notons aussi pour la petite histoire que le premier receveur s'appelle Mr. Guy RAMBAUD, précédemment en fonction à LA GARNACHE, mais originaire du Château.

Enfin signalons qu'il est déjà question de doter le bureau du Château d'une machine mécanique SECAP permettant l'utilisation d'une flamme illustrée.



M. Lammer, contrôleur, accueille l'un des premiers clients.



Mr. Rambaud, receveur
(cliché Ouest-France)

(cliché Ouest-France)

L'ARRIVEE DU GAZ NATUREL A MONTAIGU

Le gaz naturel était arrivé depuis quelques mois à GÉTIGNÉ et CLISSON où les "gaziers" philatélistes de Loire-atlantique avaient organisé "un petit quelque chose" avec le concours et sous l'égide de l'E.D.F. - G.D.F. et, bien sûr, prévu quelques souvenirs philatéliques.

Mais à Montaigu, pas plus qu'à La Roche s/Yon, il n'y a semble-t-il de philatélistes connus au "Gaz de France". Alors les services commerciaux de cette grande administration (Mr. Richard en particulier) ont pensé à l'A.P.Y.

Il a donc fallu imaginer... et faire vite (d'où cette erreur sur le cachet temporaire: A.P.Y. Nord-Bocage au lieu de Haut-Bocage).

Un bureau temporaire installé dans une caravane, sur la place de la Mairie, le jeudi 19 décembre, a reçu un bon nombre de visiteurs; à proximité les amis de Montaigu avaient monté une mini-exposition.

Plusieurs souvenirs ont été édités à cette occasion :

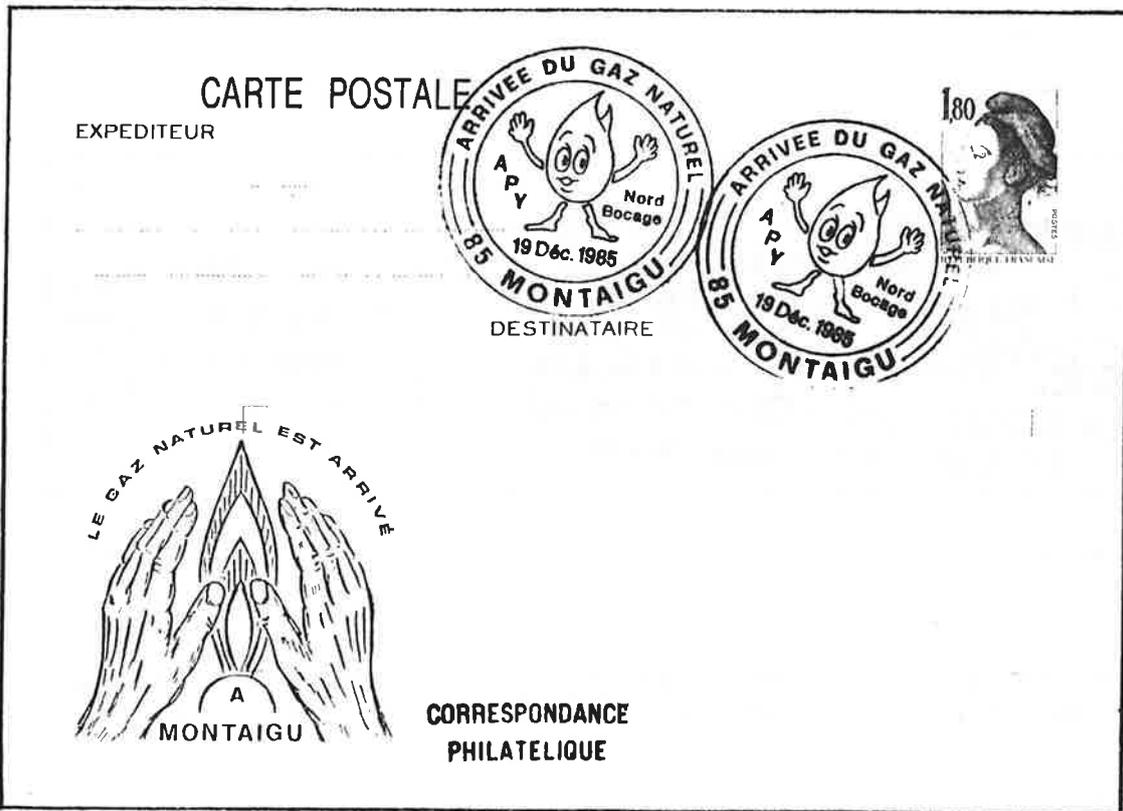
- Le Gaz de France utilisait une carte en couleur. Nous la reproduisons, parce qu'elle donne la clé du personnage figurant sur le cachet temporaire. C'est Méthanie, symbole du gaz. Le repiquage au verso ne manque pas non plus d'allure.
- Les souvenirs de l'A.P.Y. - Haut-Bocage évoquaient aussi - et bien naturellement- l'idée du gaz. Notre ami R. SEIGNEURET, de Saint-Georges-de-Montaigu, avait imaginé un dessin discret et suggestif à souhait. Un repiquage de ce dessin a été apposé sur l'entier postal à 1,80 Liberté et sur des enveloppes format français.

La presse philatélique nationale a été informée de l'évènement par un mot comprenant le texte d'un communiqué et la photocopie en réduction du cachet temporaire, mais le 5 décembre seulement, puisque nous n'avons eu les informations nécessaires que début décembre.

Hélas, toutes les revues n'en ont pas fait mention, même tardivement.

Mr. CHERON, 3, impasse des chênes à BOUFFERE, possède encore des documents oblitérés du 19 décembre. Ils n'ont connu qu'une faible diffusion et devraient vite devenir rares et recherchés.





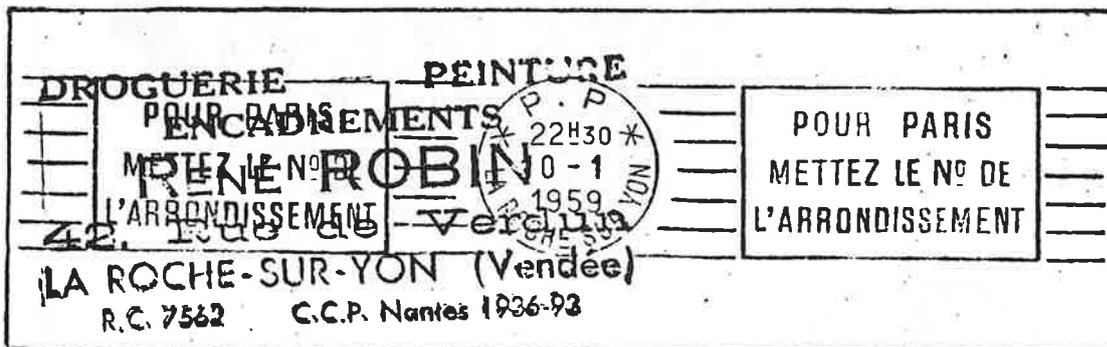
entier postal repiqué, édité par l'A.P.Y.
avec le dessin de Mr. Seigneuret



verso de la carte postale éditée par le Gaz de France
(le recto - réduit - est représenté sur la page précédente)

UNE BONNE DECOUVERTE

Nous remercions vivement Mr. A. GABORIEAU, de nous avoir communiqué la pièce ci-dessous que nous ne connaissions pas et qui complètera notre documentation (cf Bulletin N° 23 page 11).



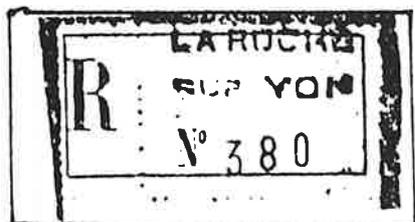
Les dates extrêmes connues : 10/01/1959 - 23/12/1960

Cette pièce améliore aussi la nomenclature des "Port Payé", tout comme la pièce suivante.

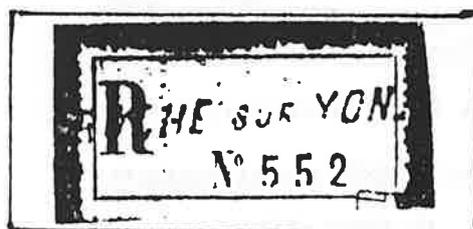


Et toujours de Mr. GABORIEAU, quelques empreintes linéaires de lettres recommandées.

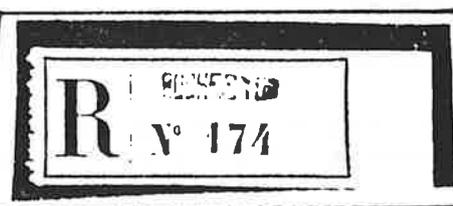
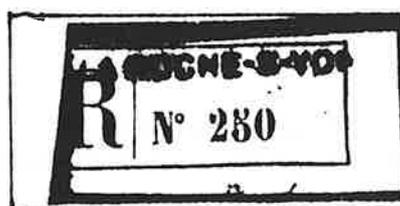
1923



1924



1925



PHILATELIE *G. Dupuis*



TIMBRES
CARTES POSTALES
MONNAIES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE

2, rue des Deux Ponts
44000 NANTES



Tél : 40.20.45.71



Dépositaire des marques:
LEUCHTTURM. SAFE. LINDER. YVERT

MICHEL

BLOT

Chemisier - Habilleur

14, rue du Maréchal Joffre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.03.95

" Aux Ciseaux d'Argent "

ORFÈVRE - INOX
ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GADGETS
ATELIER DE RÉPARATION,
D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

GRELARD

Tél.

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - 51.37.19.87



TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

BIÈRES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

S.A.R.L.

BARREAU

Route de Nantes
85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nantes 1770-39

Tél. 51.37.10.15

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle
85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 51.37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

CAISSES MALADIES

ET

CENTRES D'APPAREILLAGES

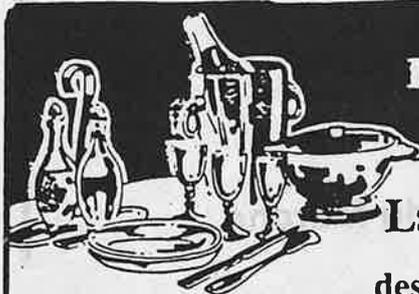
FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et
sur mesures

Semelles correctrices

Ceintures et corsets médicaux
sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et
handicapés.



**LISTE
DE MARIAGE**

**La Cadothèque
RÉNOVÉE
des Ets POMPIDOU**

CADEAU A CHAQUE
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.
LA ROCHE/YON

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La ROCHE S/ YON
Tél. 51.37.26.47



assurances
la providence I. A. R. D.
VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES
ASSURANCES
IARD — VIE

" Le Richelleu "
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.05.79 - 51.37.22.60

LA POSTE
DU VILLAGE

A. REBOULOT, (Expert agréé CNE)



- * TIMBRES DE FRANCE.
- * CLASSEMENT THEMATIQUE.
- * MARCOPHILIE.
- * ENTIERS POSTAUX.

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

14, RUE de la JUIVERIE - 44000 NANTES

Tél : 40.47.77.13

LE RETRO

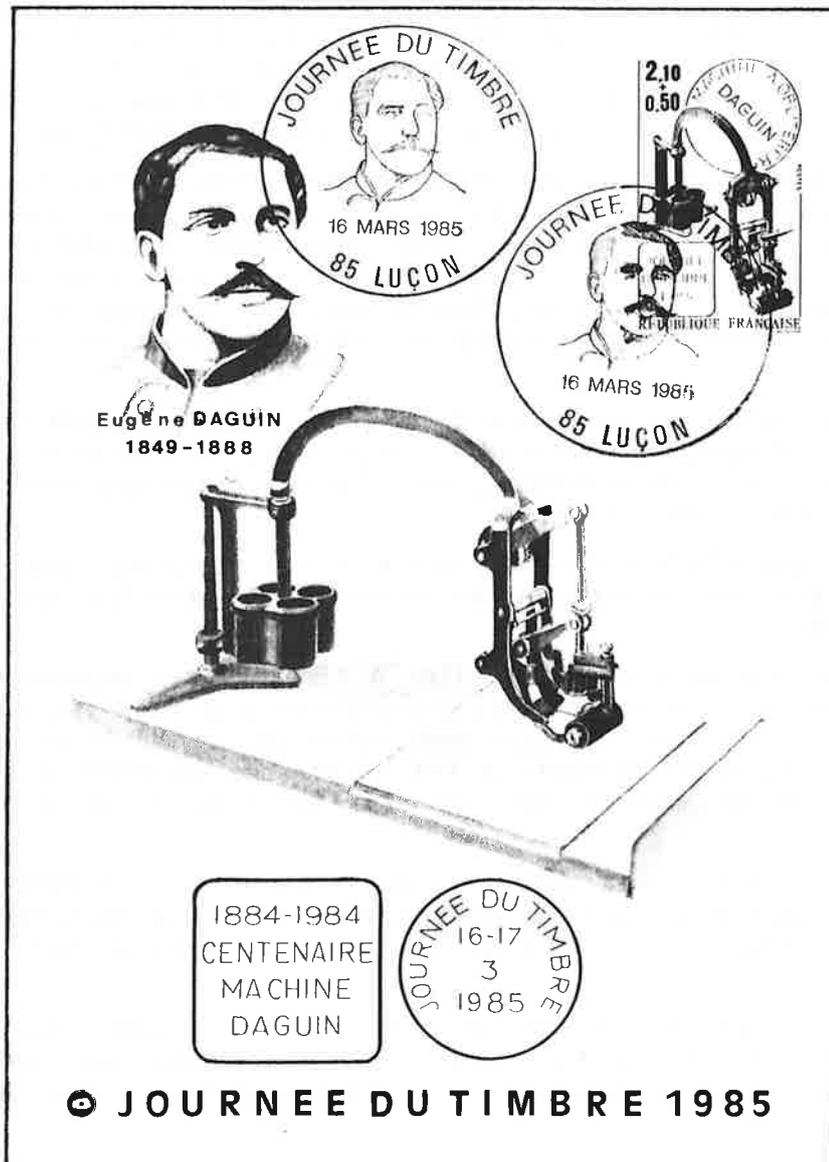
SES GALETTES DE BLE NOIR
SES CREPES
SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14

LES EMPREINTES PUBLICITAIRES VENDEENNES "DAGUIN"

Dans les numéros 4 et 5 du bulletin, un ancien membre de l'amicale a traité du fonctionnement de la machine Daguin manoeuvrée avec la main, ainsi que les empreintes qui en résultaient par le jumelage de deux cachets à date différents.



Cette présente étude concerne les empreintes publicitaires qui ont vu le jour par une circulaire des Postes et des Télégraphes.

En voici le texte intégral paru au Journal officiel du 17 Août 1923:

"Le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes,
à M. M. Les Préfets.

Paris, le 8 Août 1923

L'administration des postes, désireuse de seconder les efforts de l'initiative privée, quand celle-ci tend à la satisfaction d'un intérêt général, a décidé d'aider à la propagande faite en faveur du tourisme en France, de nos stations thermales et balnéaires, de foires et expositions, de la visite des champs de bataille de la grande guerre, et d'une façon générale de toutes manifestations d'ordre économique ou social présentant un intérêt national.

Dans ce but, elle a décidé d'autoriser les départements, les communes, les syndicats d'initiative, les commissariats généraux et tous comités d'organisation de ces manifestations à demander à l'administration l'oblitération des correspondances au moyen de flammes ou de cachets comportant des mentions de propagande, telles que : "Ax-les-Thermes..., ses eaux sulfureuses" ; "Foire de Lyon : mars-octobre" ; "Visitez les gorges du Tarn" ; "Boulogne-sur-Mer : Semaine du poisson, septembre 1923", etc...

L'utilisation de ce procédé est susceptible de modalités différentes suivant la nature de la publicité demandée. C'est ainsi, notamment, que la propagande à faire en faveur de manifestations très importantes peut-être réalisée sur tout le territoire français. Au contraire, la publicité en faveur de stations climatiques, thermales, balnéaires, de centres de tourisme, peut être faite au moyen de l'oblitération des correspondances originaires de ces stations.

C'est ainsi encore qu'il est possible d'imaginer une propagande en faveur d'une richesse artistique, touristique ou économique intéressant plusieurs communes et même plusieurs départements, par l'oblitération des correspondances originaires de toute une région.

La seule condition que l'administration mette à son concours consiste dans le remboursement par les intéressés des dépenses de matériel occasionnées par cette propagande.

Dans les grands bureaux pourvus de machines à timbrer, ces dépenses consistent seulement dans le prix des flammes nécessaires ; ce prix est approximativement de 300 F. Dans les bureaux non munis de ce matériel et qu'il pourrait y avoir lieu d'en pourvoir ; les intéressés auraient à supporter les frais d'achat d'une machine dont le prix varie de 4 000 à 8 000 F. suivant le type.

Pour réduire, d'ailleurs, les dépenses des intéressés, l'administration vient de réaliser une modification de construction de la machine à main, la plus communément employée dans les bureaux de moyenne et de faible importance.

La publicité assurée par cette machine ainsi adaptée à son rôle nouveau, ne peut évidemment comporter qu'un texte assez restreint, mais la dépense est beaucoup moins élevée, puisqu'elle n'atteint qu'une somme de 200 à 250 F. par machine.

J'ai pensé, Monsieur le Préfet, que cette facilité nouvelle, offerte par l'administration des postes, était de nature à intéresser les populations de votre département, que vous pourriez la porter à la connaissance des Conseils Municipaux et du Conseil Général, et que vous estimeriez peut-être opportun de provoquer entre les communes et même entre votre département et les départements voisins, des accords en vue de réaliser, par ce procédé, des publicités locales ou régionales".

Paul LAFFONT

Dix bureaux vendéens ont utilisés cette machine, mais les dates de mise en service se sont réparties dans le temps, selon la demande faite à l'administration des P.T.T.

Cette machine comportait donc un timbre à date jumelé à une flamme parlante inscrite dans un carré dont le côté était sensiblement égal au diamètre du timbre à date.

Les flammes vantaient surtout le charme et l'attrait de la mer, mais signalaient parfois des manifestations commerciales.

Ci-dessous, reproduction des empreintes utilisées par les bureaux avec les dates extrêmes d'utilisation connues.

LA BARRE-DE-MONTS

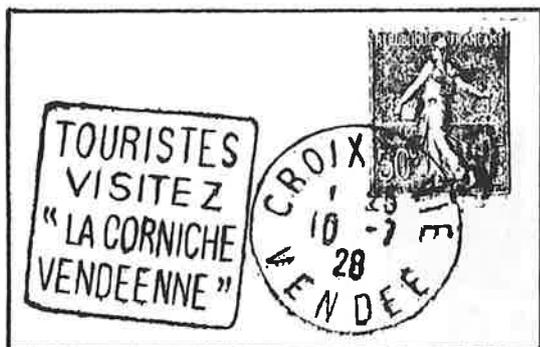


1951-1954



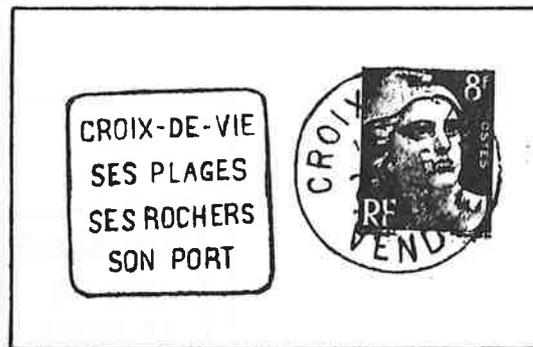
1954
flamme à gauche

CROIX-DE-VIE



1927-1931

(vu flamme à droite : 1936-1938)



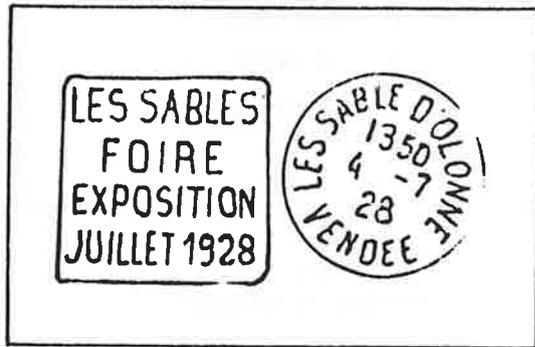
1951-1953

LES SABLES-D'OLONNE

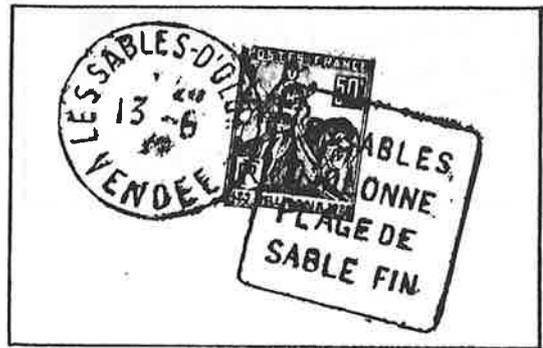


1924-1931

(vu avec flamme à droite : 1924-1928)



(Egalement flamme à droite)



1929-1930

SAINT-GILLES-SUR-VIE



1950-1952

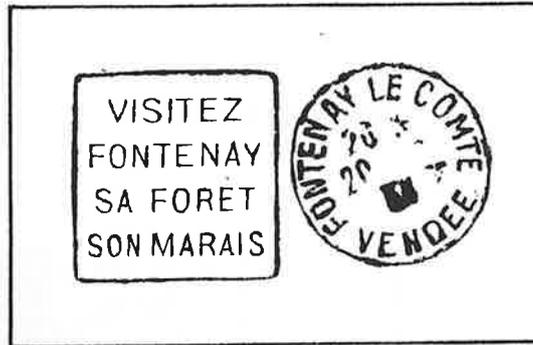
FONTENAY-LE-COMTE



1925-1928
flamme à gauche



1929-1931
(vu flamme à droite : 1934-1936)



1932-1934



1949



1950

ILE D'YEU



1938-1939

flamme à droite

NOIRMOUTIER



1934-1935

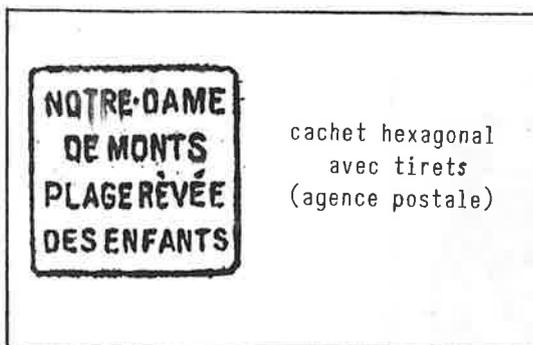
flamme à droite



1935-1939

(vu avec flamme à droite en 1934)

NOTRE-DAME-DE-MONTS



vu en 1939

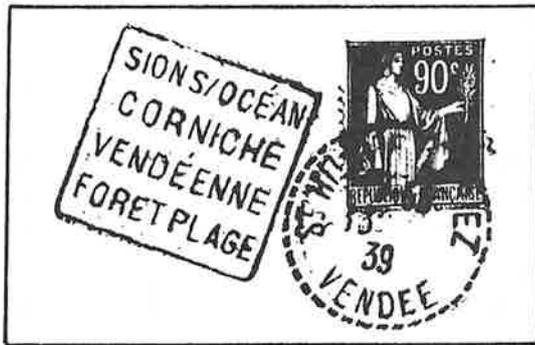
flamme à gauche



1949-1951

(vu avec flamme à droite en 1952)

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ



Cachet à date avec tirets
(Recette-distribution)
1929-1939

(vu flamme à droite : 1935-1939)



Cachet à date cercle plein
(Bureau de recette)
1947-1949

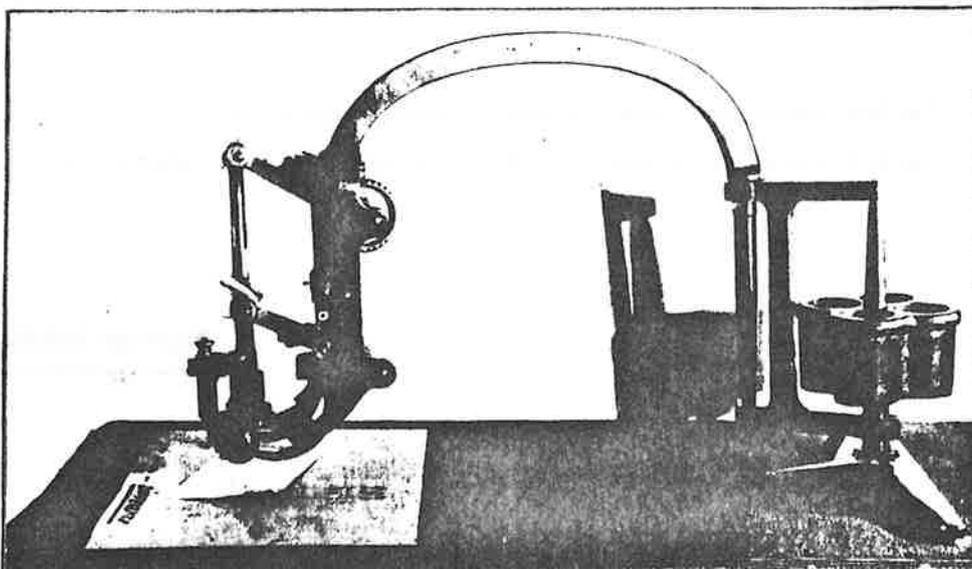
(vu flamme à gauche : 1949-1953)

SAINT-JEAN-DE-MONTS



1925-1951

En France, cette machine a été utilisée avec une flamme publicitaire jusqu'en 1968 ; mais en Vendée, son usage cessa vers 1954, et plus tôt pour certains bureaux.



Dates extrêmes connues	LISTE DES FLAMMES PUBLICITAIRES VENDEENNES "DAGUIN"	Position de la flamme
LA BARRE DE MONTS		
1951 - 1954	COTE BLEUE/FROMENTINE/SES PLAGES/SA FORET	G
1954	FROMENTINE/HUITRES/FINES/RENOMMEES	G
CROIX DE VIE		
1927 - 1931	TOURISTES/VISITEZ/LA "CORNICHE/VENDEENNE"	G
1936 - 1938	TOURISTES/VISITEZ/LA "CORNICHE/VENDEENNE"	D
1951 - 1953	CROIX-DE-VIE/SES PLAGES/SES ROCHERS/SON PORT	G
FONTENAY LE COMTE		
1925 - 1928	VISITEZ/FONTENAY-LE-Cte/SA FORET/SON MARAIS	G
1929 - 1931	VISITEZ/FONTENAY/SON MARAIS/SA FORET	G
1932 - 1934	VISITEZ/FONTENAY/SA FORET/SON MARAIS	G
1934 - 1936	VISITEZ/FONTENAY/SON MARAIS/SA FORET	D
1949	FONTENAY/LE COMTE/FOIRE-EXPIgn/23-26 JUIN	G
1950	FONTENAY/SA FOIRE/EXPOSITION/21-25 JUIN	G
ILE D'YEU		
1938 - 1939	ILE D'YEU SES/BEAUX SITES/SON PORT/SES PLAGES	D
NOIRMOUTIER		
1934	VENEZ A/NOIRMOUTIER/L'ILE AUX/MIMOSAS	D
1934 - 1935	VENEZ A NOIR-/MOUTIER/EN BATEAU/OU EN AUTO	D
1935 - 1939	VENEZ A/NOIRMOUTIER/L'ILE AUX/MIMOSAS	G
NOTRE DAME DE MONTS		
1939 (1)	NOTRE-DAME/DE MONTS/PLAGE REVEE/DES ENFANTS	G
1949 - 1951	NOTRE-DAME/DE MONTS/PLAGE REVEE/DES ENFANTS	G
1952	NOTRE-DAME/DE MONTS/PLAGE REVEE/DES ENFANTS	D
LES SABLES D'OLONNE		
1924 - 1928	LES SABLES/D'OLONNE/LA PLUS BELLE/PLAGE D'EUROPE	D
1924 - 1931	LES SABLES/D'OLONNE/LA PLUS BELLE/PLAGE D'EUROPE	G
1928	LES SABLES/FOIRE/EXPOSITION/JUILLET 1928	D
1928	LES SABLES/FOIRE/EXPOSITION/JUILLET 1928	G
1929 - 1930	LES SABLES/D'OLONNE/PLAGE DE/SABLE FIN	D
SAINT GILLES SUR VIE		
1950 - 1952	SAINT-GILLES/SUR VIE/LA PLAGES/DES ENFANTS	G
SAINT HILAIRE DE RIEZ		
1929 - 1939 (2)	SION S/OCEAN/CORNICHE/VENDEENNE/FORET PLAGES	G
1935 - 1939 (2)	SION S/OCEAN/CORNICHE/VENDEENNE/FORET PLAGES	D
1947 - 1949	SION S/OCEAN/CORNICHE/VENDEENNE/FORET PLAGES	D
1949 - 1953	SION S/OCEAN/CORNICHE/VENDEENNE/FORET PLAGES	G
SAINT JEAN DE MONTS		
1925 - 1951	St. JEAN/DE MONTS/SA PLAGES IDEALE/SA FORET DE PINS	G

(1) Cachet hexagonal avec tirets (agence postale)

(2) cachet circulaire avec tirets (recette - distribution)

Maurice BRUNO



MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE



FABRICANT

BELLEVILLE - sur - VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

S.A.R.L. **bibard**

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles. Tél. 51.37.03.53

LA ROCHE-SUR-YON

Même maison Centre Commercial "Bellevue"

Tél. 51.37.10.09

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

ELECTRO-MÉNAGER

ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.09.19

NOUVEAU

DEPANNAGE

DE TOUS VOS PETITS APPAREILS

ELECTRO-MÉNAGERS :

Rasoirs,

Aspirateurs,

Fers à repasser.... etc

chez **HERZOG**

3, rue Paul Baudry

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.05.11

HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX

CARTOPHILIE

NUMISMATIE

D. HARJANI

1-7, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE

Tél. 46.41.05.14

Antiquités

L. BARBOTEAU

Anciennement Marionneau

- Achat - Vente

- Estimations

- Grand Choix de Meubles Régionaux

- entrée libre -

8 rue M^{al} Foch 85000 La Roche sur Yon Tél. 51.37.08.91

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.



CHARCUTIER - TRAITEUR

Maurice DURAND

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.09.25



LUNCHS * BUFFETS * BANQUETS

REPAS (Famille et Affaires)

Pour bien monter

vosre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX

Salons

FRANCHETEAU

Roger

HOMMES - DAMES

7, place Dugast Matifeux

85600 MONTAIGU

Tél : 51.94.02.66

LES CACHETS POSTAUX DU COURRIER

DES SOLDATS VENDEENS AU FRONT.

1914 - 1918

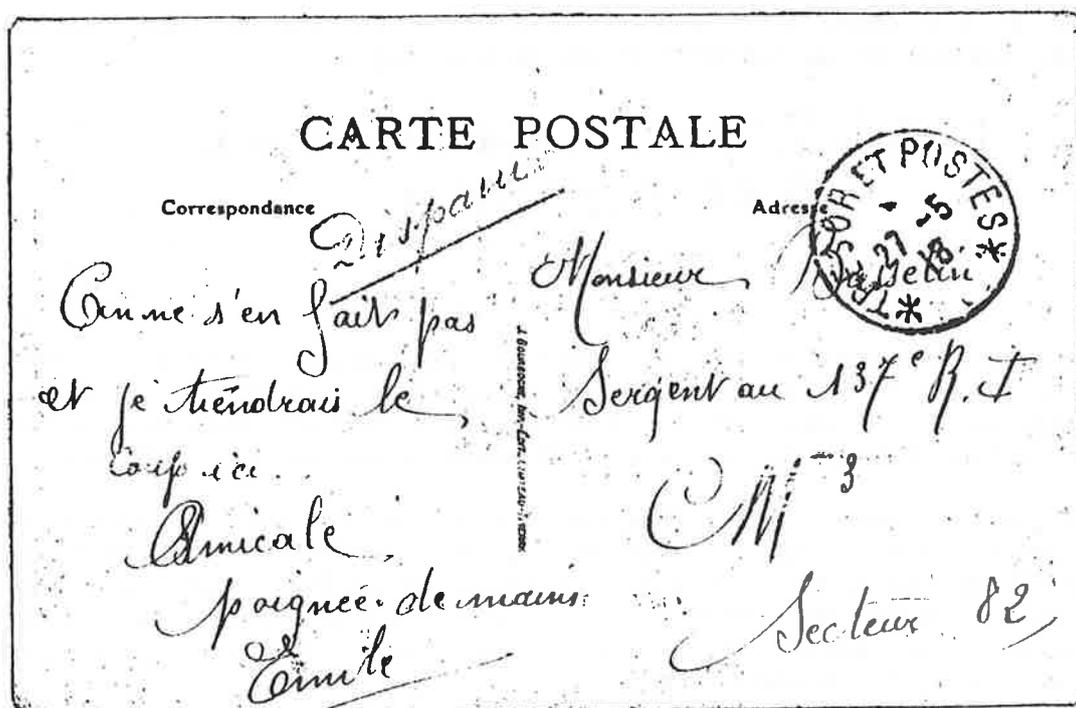
Y. PEIGNE

Tout au long des quatre terribles années de la Grande Guerre, le maintien du moral des combattants est un des soucis permanents du Commandement.

Le volume du courrier, conséquence des progrès de l'alphabétisation et de la présence sous les drapeaux d'une masse d'hommes jamais égalée jusque là, fait du bon fonctionnement du Service Postal un facteur essentiel de ce moral.

Les premiers revers, la guerre de mouvement et un système trop complexe d'acheminement des plis entraînent le désordre et un retard considérable des lettres au cours des premiers mois du conflit. Une profonde réforme est réalisée en Décembre 1914 et, par la suite, le service du "TRESOR ET POSTES" remplit sa mission et contribue, à son échelon, à la marche vers la Victoire.

Les lettres de soldats sont souvent de véritables documents d'histoire; les enveloppes et leurs estampilles font l'objet d'une collection marcophile émouvante par la comparaison de leurs dates et de celles des batailles au cours desquelles elles ont été écrites.



Une mention au crayon "disparu" de la main d'un vaguemestre et la carte d'un copain de ce sergent du 137ème est devenue un document tragique.

LES RÉGIMENTS VENDEENS

Lors de la déclaration de guerre, le 3 Août 1914, la Vendée compte trois régiments de l'Armée active sur son territoire :

- Le 1er Régiment de Dragons à Luçon,
- Le 93ème Régiment d'Infanterie à La Roche-sur-Yon,
- Le 137ème Régiment d'Infanterie à Fontenay-le-Comte.

La Mobilisation Générale met sur pied à partir de ces formations d'active :

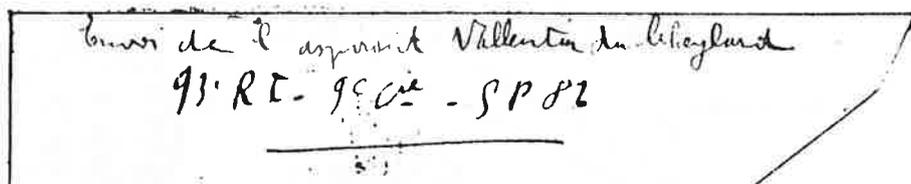
- Les 293ème et 337ème Régiments d'Infanterie de réserve,
- Les 83ème et 84ème Régiments d'Infanterie Territoriale.

En outre, bien des soldats vendéens servent dans les régiments du 11ème Corps d'Armée dont le siège est à Nantes en temps de paix (Régiments d'Artillerie lourde, du Génie, du Train des Equipages...) ainsi que dans de multiples formations diverses. Mais le courrier des sept régiments mobilisés en Vendée retiendra particulièrement notre attention ; ses destinataires résident pour la plus grande part dans le département.

NOTIONS SOMMAIRES SUR LE SERVICE POSTAL MILITAIRE ET SES CACHETS

Nous ne parlons ici que du courrier des soldats du front. Celui qui provient des dépôts restés en Vendée est acheminé par la Poste civile après avoir été frappé par les vaguemestres d'un cachet administratif ouvrant le droit à la franchise. C'est un autre sujet de collection.

Les plis étudiés sont ceux qui portent l'adresse de leur expéditeur avec indication du régiment et du Secteur Postal.



Le courrier est traité à l'échelon des Grande Unités (Divisions, Corps d'Armée, Armées...) par des organismes appelés Bureau de Payeur jusqu'au 11 Décembre 1914, puis Secteurs Postaux ensuite. Le numéro de Secteur Postal devient alors l'élément essentiel de l'adresse.

Ce numéro figure sur les timbres à date. Ceux-ci sont de deux modèles, à double cercle de 24 millimètres de diamètre ou à simple cercle de 27 mm. Le premier modèle est celui de la Mobilisation, le second apparaît en Décembre 1914. Ils sont utilisés simultanément ou successivement. Par mesure de sécurité, le numéro disparaît des cachets à partir du 1er Décembre 1917.

LES SECTEURS POSTAUX DES RÉGIMENTS VENDEENS

- Pour monter en Belgique, en Août 1914, le 1er Régiment de Dragons est associé au 3ème de Nantes pour former une brigade de la 9ème Division de Cavalerie. Elle est desservie par le S.P. 65 jusqu'au

19 Août, 1916, date de la dissolution de cette Division

En outre, un escadron du 1er Dragons constitue la cavalerie de la 61ème Division de Réserve, mobilisée à Nantes, avec le S.P. 87.



- Le 93ème et le 137ème constituent la 42ème Brigade de la 21ème Division d'Infanterie du 11ème Corps. Leur courrier passe donc par le S.P. 82 de la 21ème D.I.

Ce bureau possède un cachet double cercle et, au moins, trois cachets simple cercle (étoile à 8 branches ; étoile à six branches courtes et chiffres 82 étroits ; étoile à six branches longues et chiffres larges).



Cachet administratif de la 42ème Brigade, utilisé par la Suddivision Militaire de La Roche-sur-Yon comme marque de franchise.



Cachet double cercle



Etoile à 8 branches



Etoile à 6 branches courtes et chiffres 82 étroits



Etoile à 6 branches longues et chiffres 82 larges

- Le Service Postal des 293ème et 337ème est plus difficile à suivre. Non endivisionnés à la Mobilisation, ils constituent la réserve d'Infanterie du 11ème Corps d'Armée. Leur courrier a pu transiter au S.P. 80. Dans la pratique, ils sont rattachés, le 293 à la 21ème D.I. et à son S.P. 82, le 337 à la 22ème D.I. et au S.P. 83.

En Avril 1915, le 293 et le 337 entrent dans la composition d'une nouvelle Division, la 151ème D.I. dont le S.P. est 163. Déjà décimés et reconstitués plusieurs fois, ces deux régiments sont finalement dissous, le 337 en Juin 1916, le 293 en Novembre 1917.



- Les 83ème et 84ème territoriaux constituent la 176ème Brigade de la 88ème Division d'Infanterie Territoriale. Ils sont desservis par le S.P. 119 jusqu'au 3 Mars 1917 qui voit la dissolution de cette Division.

Notons que le S.P. 119 après cette date, et le S.P. 65 après la dissolution de la 9ème D.C. continuent à fonctionner mais n'ont plus de lien avec les Régiments vendéens.

- Le 11ème Corps d'Armée est doté du S.P. 80. Ses cachets qui frappent les lettres de sont Etat-Major et des formations de soutien peuvent se trouver sur nombre de plis adressés en Vendée.

Le cachet double cercle comporte un mois en chiffres penchés jusqu'en Décembre 1915, en caractères droits en 1916. De légères différences permettent de distinguer deux cachets simple cercle (voir par exemple la taille des lettres ET).



Caractères penchés

petit E T

ET plus grand

S. M.



M. Le Maire

La Roche-sur-Yon

aptes



S. de F.

S. M.



Monsieur le Maire
de La Roche-sur-Yon



Le Colonel
des Saissais

La Roche-sur-Yon
Vendée

(Vendée)

nous ne pouvons conclure sans rappeler leur héroïsme et les sacrifices consentis.

Le symbole en est l'épisode célèbre de la "Tranchée des baïonnettes".



de l'Etat Major du 137ème R.I. - En pleine bataille de Verdun.

En Juin 1916, à Thiaumont près de Verdun, le 137ème d'Infanterie perd en quelques jours 37 officiers, 133 sous-officiers, 1387 caporaux et soldats, tués, blessés et disparus. En 1919, le régiment revient à Verdun. On découvre alors l'ensemble tragique d'une section entière ensevelie par le bombardement : 39 fusils sortent encore de terre au lieu appelé depuis lors "La Tranchée des baïonnettes".

Un monument y a été construit, perpétuant le souvenir d'un des plus beaux régiments de la Grande Guerre : le 137ème de Fontenay Le Comte.



Monument de la Tranchée des Baïonnettes. — Vue intérieure.
Bayonets' Trench's Monument. — Inner view

Bibliographie : Histoire Postale et Militaire de la Guerre de 1914-1918. Lt. Colonel Deloste. Revue Historique des Armées. La IIIème Région Militaire. N. spécial 1970.

NOUVEAU en VENDEE

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



10, rue Mathieu St Jouan
Tél. 51.95.88.76

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE



Société des

Charpentes FOURNIER

S.A. au Capital de 220.000 F

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211 212

TRIANGULÉES

LAMELLES Collées
2143 3

Siège social Rue des jardins
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE sur VIE

Tél. 51.31.82.95 - 51.31.81.66

PHOTO CINEMA

tout pour le
LABORATOIRE

à des PRIX
PHOTO-PLAIT

23, rue G. Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON

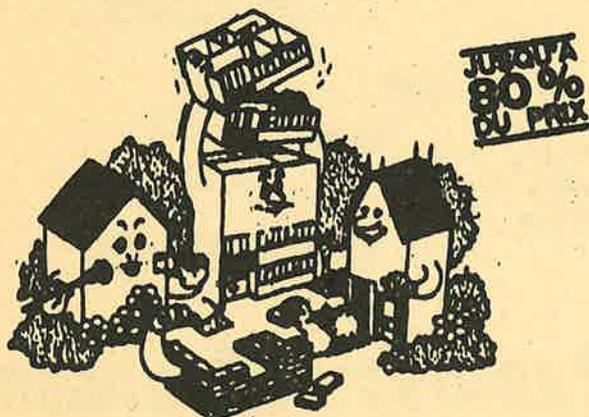
Tél : 51.62.31.06



crédit foncier de france

Pour entrer chez vous, entrez chez nous.

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.06.86 - 51.37.32.53

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M^{me} GADIOU - BARALHE

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE S/ YON

Tél. 51.37.08.53

BEAUTÉ - COIFFURE

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON



**SERVICE
APRES-VENTE
ASSURE**

**télé Hi-Fi
Vidéo radio
électro-ménager**

**RADIO TELE MENAGER
2000**

144, Bd Branly - 85000 LA ROCHE-S-YON

Tél : 51.36.05.99

La Poste dans la Principauté de MONACO



LES BOITES URBAINES

LES RECETTES AUXILIAIRES

Nous devons à M. J. GUIRAUD-DARMAIS de MAZAMET, et à notre ami commun M. P. BENINI, tous deux membres de l'Académie d'Etudes Postales, de pouvoir présenter deux excellentes études sur la poste dans la Principauté de MONACO.

Que M. GUIRAUD-DARMAIS en soit vivement remercié ainsi que M. BENINI.



LES BOITES URBAINES DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO

Notre ami Pierre BENINI et nous-mêmes connaissons depuis longtemps l'existence des deux boîtes urbaines A et B, en Principauté sur quelques très rares documents :

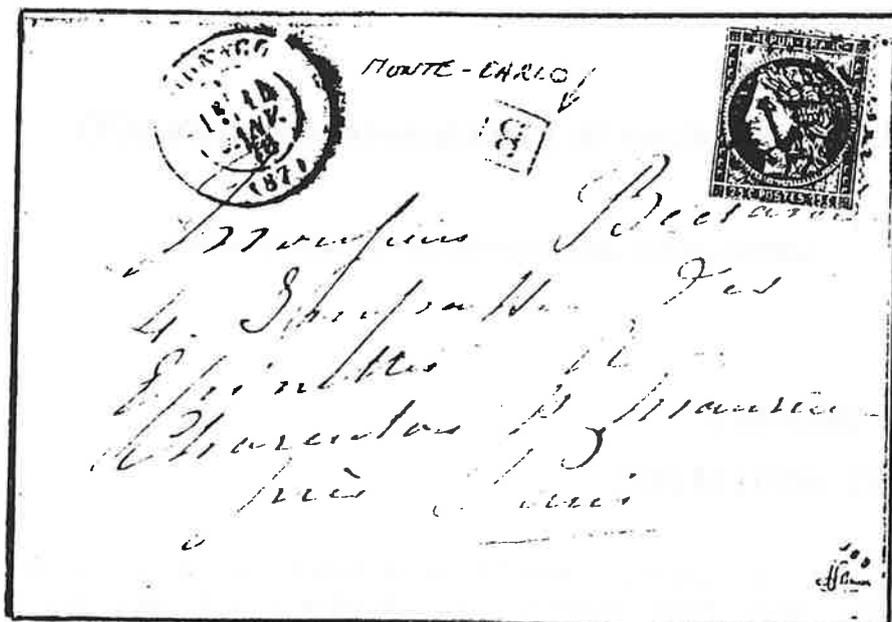
A : Enveloppe du 8 FEVR. 65 portant un 20 c EMPIRE Dentelé oblitéré 2387 GC avec cachet "MONACO (87)" T.15 à côté (Coll. P.B.)

B : Carte postale "ENTIER" du 21 NOV. 75 avec 15 c CERES (n. 55) adhésif oblitéré 2387 GC avec cachet "MONACO ALPES-MARITIMES" T. 18 à côté (S.G.)

Enveloppe du 14 JANV. 76 avec 25 c CERES oblitéré 2387 GC avec cachet "MONACO (87)" T. 17 à côté (Coll. JGD) lettre ci-dessous

Enveloppe sans date avec 15 c CERES oblitéré 2387 GC sans cachet (Coll. P.B.)

Enveloppe du 17 JUIL. 79 avec 25 c SAGE (n. 91) oblitéré (MONACO PRINCIPAUTE" T. 18 (Coll. JGD)



Il nous a semblé intéressant de situer exactement ces deux boîtes dont l'une était à LA CONDAMINE, l'autre à MONTE-CARLO, sans pouvoir préciser laquelle. Nous avons pensé à remonter les années par les ANNUAIRES existants pour tâcher de préciser les dates auxquelles nous ne trouverions plus que 2 boîtes, puis une seule. Notre documentation se révélant insuffisante, nous avons fait appel à Monsieur Franck BIANCHERI, Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais princier de MONACO, qui, avec son amabilité coutumière, a bien voulu nous fournir photocopie des pages qui nous intéressaient pour la période AVANT 1875 et pour la période 1875-79. Il nous a adressé les photocopies extraites de deux documents où nous avons pu relever :

- dans "MONACO GUIDE" de 1872 qu'il existait une boîte "à MONACO",
- dans "ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE" de 1877 qu'il existait deux boîtes "à La Condamine et place du Casino".

D'autre part, dans l'ANNUAIRE de 1880 que nous détenons nous relevons qu'il existe quatre boîtes "rue Caroline (à la Condamine), place du Casino, boulevard de Monte-Carlo (à l'hôtel Beau-Rivage), boulevard des Moulins".

La boîte A, logiquement créée la première, l'a donc été à LA CONDAMINE, rue Caroline et la boîte B à MONTE-CARLO, Place du Casino.

Les deux autres boîtes créées par la suite boulevard de Monte-Carlo et boulevard des Moulins ne semblent pas avoir donné les marques C et D qui n'ont jamais été signalées à notre connaissance.

J. GUIRAUD-DARMAIS

Membre correspondant de l'Académie

LES RECETTES AUXILIAIRES DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO

Actuellement il n'existe plus que trois recettes auxiliaires urbaines (R.A.U.) dans la Principauté, qui utilisent toutes des cachets circulaires. Il n'y a donc plus de cachets hexagonaux dans la Principauté, et cela depuis 1967.

Ces trois bureaux sont :

- 1 - MONACO-VILLE-A (ou MONACO-A) : Hall de l'Office des Emissions
- 2 - MONTE-CARLO-A : quartier des Moneghetti
- 3 - MONTE-CARLO-B : 14, quai Antoine 1er

D'autres R.A.U. ont existé, elles ont toutes disparu, sauf une, promue en 1921 au rang de bureau de Recette.

Une difficulté importante dans l'étude de ces bureaux réside dans les divers rattachements d'une même R.A.U. à des Recettes différentes et à la reprise d'appellations anciennes pour les R.A.U. nouvellement créées.

On ne peut donc absolument pas classer d'une façon rationnelle ces R.A.U. si on ne considère que le libellé de la couronne car on mélangerait ainsi les empreintes de bureaux différents et on séparerait les empreintes provenant d'un même bureau.

I - CACHETS DES TROIS BUREAUX EN SERVICE

Nous allons tout d'abord essayer de classer les empreintes des cachets utilisés par les trois bureaux actuellement en activité.

1 - M O N A C O - V I L L E - A

Ce bureau est situé au rez-de-chaussée de l'Office des Emissions à MONACO-VILLE (sur le Rocher). Il a utilisé, en tant que R.A.U., successivement les quatre cachets décrits ci-après. Il ne doit pas être confondu avec l'ancien MONACO-A, qui était R.A.U., du quartier de LA CONDAMINE, dès 1896, et qui est devenu, en 1921, la Recette de MONACO-CONDAMINE.

a) MONACO-VILLE-A / A (Type D 6)

Type classique d'un cachet de R.A.U. de cette époque avec hexagone de diamètre 2,9 cm.

Dates extrêmes vues : 13 . 7 . 48

10 . 12 . 51

Utilisé peut-être
jusqu'au 17.7.1958



b) MONACO-VILLE A / P^{TE} DE MONACO (plus 2 couronnes)

Spécial à la Principauté depuis 1958.
Hexagone de diamètre 3 cm.

Dates extrêmes vues : 15 . 5 . 58
20 . 4 . 67



Existerait aussi au type D 8 d avec 8^H à la place de l'étoile.

c) MONACO-A / PRINCIPAUTE (+ 2 couronnes)

Cachet frappé en double par une machine à oblitération mécanique mise en service le 1er Avril 1966. Hexagone de diamètre 2,5 cm. Distance entre axes : 5,7 cm. Théoriquement du 1 . 4 . 66 au 19 4 . 67.



d) MONACO-A / PRINCIPAUTE (+ 2 couronnes)

Cachets ronds frappés depuis le 20 Avril 1967 par la même machine. Cercles de diamètre 2,4 cm. Distance entre axes : 5,8 cm.



Remarques :

- Ce bureau a également utilisé, en tant qu'Annexe de l'Office des Emissions, divers cachets ronds illustrés "MONACO-A" et un cachet rond "MONACO-O.E." comme cachets philatéliques et Premiers Jours. Ces cachets feront l'objet du chapitre "LES BUREAUX TEMPORAIRES" et ne peuvent pas se comprendre dans les cachets de R.A.U.

- Signalons d'autre part qu'au moins l'un de ceux-ci "MONACO-A / PROTECTION INTERNATIONALE DU GIBIER" (19 Décembre 1968) n'a pas été frappé dans ce bureau mais au Palais des Congrès de MONACO.

- Signalons également que les deux cachets ronds "PRINCIPAUTE DE MONACO O.E. T.P.", en métal de 1949 à 1957, puis en plastique de 1957 à 1965, sont également des cachets philatéliques et premiers Jours. Ils ont été frappés dans l'Immeuble du Commissariat au Tourisme à MONTE-CARLO, considéré comme Annexe de l'Office des Emissions jusqu'en 1965. Ils seront également étudiés dans le chapitre "LES BUREAUX TEMPORAIRES".

2 - M O N T E - C A R L O - A

Ce bureau est actuellement situé Quartier des Moneghetti ; c'est l'ancien MONACO-CONDAMINE-B | Il ne faut pas le confondre avec l'ancien "MONTE-CARLO-A / A" qui était situé Boulevard d'Italie à MONTE-CARLO, ni avec "MONTE-CARLO-CASINO/+" que nous étudierons ci-après.

a) MONACO-CONDAMINE-B / PRINCIPAUTE (Type D 4 d)

Hexagone de diamètre 2,75 cm.

Vu en 1939, les 11 . 7 . 46 et 1 . 6 . 51



a) MONTE-CARLO-A / PRINCIPAUTE MONACO (type D 6 d)

Vu 31 . 8 . 1953

b) MONTE-CARLO-A / P^{TE} DE MONACO (Plus 2 couronnes)
(Type D 8 d)

Cachet hexagonal de diamètre 2,8 cm.

Vu 26 . 1 . 61, vu aussi en 1966

A dû servir jusqu'au 19 Avril 1967.



c) MONTE-CARLO-A / P^{TE} DE MONACO (plus 2 couronnes)
(Type A 8)

Cachet rond de diamètre 2,8 cm.

Utilisé vraisemblablement à partir du 20 Avril 1967.

Vu 19 . 10 . 67, puis 1968 et 6 . 1 . 70.



3 - M O N T E - C A R L O - B

Ce bureau nouvellement créé au 14, Quai Antoine 1er, a utilisé les cachets :

a) MONTE-CARLO-B / PRINCIPAUTE MONACO (Type D 6 d)



Cliché
cat. Lautier

b) MONTE-CARLO-B / P^{TE} DE MONACO (plus 2 couronnes)
(Type D 8 d)

1 - Hexagone de diamètre 2,85 cm. de même facture que celui ci-dessus.
Vu depuis le 29 Mars 1966, utilisé vraisemblablement jusqu'au 19
Avril 1967

2 - Etoile au lieu de l'heure de levée
Vu les 21 et 31 Janvier 1961



c) MONTE-CARLO-b / P^{TE} DE MONACO (plus 2 couronnes) (Type A 8)

Cachet rond de diamètre 2,8 cm.

Utilisé théoriquement depuis le 20 Avril 1967.

Vu en 1968 et 1970.



II - CACHETS DES BUREAUX R.A.U. DISPARUS

Nous allons maintenant essayer de classer les empreintes des cachets de R.A.U. disparus.

4 - M O N A C O - A / PRINC^{TE} DE MONACO (Type D 2 d)

Ce bureau, qui n'a rien de commun avec celui du Hall de l'Office des Emissions, est en réalité l'ancienne R.A.U. établie à LA CONDAMINE le 16 Juillet 1896 avant l'élévation de celui-ci au rang de Recette en 1921.

Vu 2 . 4 . 99 LR.

Type classique d'un cachet de R.A.U. de cette époque : cachet hexagonal avec cercle intérieur continu, hexagone de diamètre 2,6 cm, cercle de diamètre 1,25 cm. Nous connaissons quelques enveloppes, la plupart recommandées, du 7 Mars 1903 au 7 Janvier 1917.



Vu 18 . 4 . 1917 - 29 . 12 . 20 - 11 . 4 . 22

5 - M O N T E - C A R L O - A / A

Il s'agit de l'empreinte du cachet de l'ancien bureau qui était Boulevard d'Italie à MONTE-CARLO. Il n'a rien de commun avec "MONTE-CARLO-CASINO / *", ni avec l'actuel MONTE-CARLO-A situé Quartier des Moneghetti.

Nous connaissons quelques rares exemplaires de ce cachet du 13 Février 1914 au 13 Décembre 1929 (ce dernier signalé par Monsieur R. de FONTAINES dans les F.M. N° 167).



Cachet hexagonal de diamètre 2,85 cm.

Vu 5 . 4 . 1913 - 14 . 4 . 31 - 21 . 2 . 29

6 - M O N T E C A R L O - C A S I N O / *

Il s'agit de l'empreinte du cachet d'une R.A.U. établie dans l'enceinte même de la Société des Bains de Mer.

Nous connaissons quelques rares exemplaires de ce cachet, du 23 Mai 1924 (signalé par Monsieur THIOT dans les F.M. N° 162) au 10 octobre 1938 avec année indiquée par ses deux derniers chiffres et au 27 Novembre 1950, date de sa fermeture, avec année indiquée par ses quatre chiffres.



Type D 4



Type D 6

7 - LA CONDAMINE - A -

Ce bureau se trouvait Rue de la Turbie à LA CONDAMINE. Il utilisait deux cachets différents :

a) LA CONDAMINE-A / PRINCIPALITE DE MONACO (Type D 4 d)

Nous connaissons quelques documents de la période du 18 Avril 1924 à 1926.

Hexagone de diamètre 2,9 cm.

Vu du 21 . 8 . 22 au 3 . 3 . 28.

b) MONACO-CONDAMINE-A / A (Type D 4 b)

Hexagone de diamètre 2,9 cm.



Ce bureau a été définitivement fermé vers 1947 ou 1948. Nous connaissons quelques documents ayant réellement circulé du 16 Juin 1933 au 24 Juillet 1946.

8 - MONTE - CARLO - SUPERIEUR ET BEAUSOLEIL

Nous allons nous hasarder à parler ici d'un bureau français qui a fait couler beaucoup d'encre ; aussi, de façon à ne pas trop nous avancer, nous ne nous occuperons que des deux périodes 1902-04 et 1904-08 et cela sans tenir compte des "fabrications" de l'époque (T.P. Albert 1er avec "OL" + cachet-à-date MONTE-CARLO : période 1902-04), ni de documents parfaitement authentiques mais qu'on ne peut attribuer en toute certitude à BEAUSOLEIL (T.P. de FRANCE avec cachet-à-date de MONTE-CARLO : période 1904-07).

La vieille ville de MONACO, c'est-à-dire "Le Rocher" ne peut s'étendre faute de place. LA CONDAMINE (partie basse entre MONACO et MONTE-CARLO) atteint rapidement son extension maximum. Aussi c'est MONTE-CARLO qui grandit rapidement dans tous les sens possibles, ce qui lui a du reste fait "traverser" la frontière française de la Turbie.

Cette partie française, écart de MONTE-CARLO, était fort éloignée du bureau de poste français existant à la Turbie auquel on le rattache tout d'abord. Pour plus de facilité, on le rattache ensuite au bureau de MONTE-CARLO, beaucoup plus près et accessible. Tous les jours, un facteur monégasque "traversait" donc la frontière (purement administrative avant le 17 Octobre 1962) pour aller vider les boîtes aux lettres de MONTE-CARLO-SUPERIEUR (en France) et porter le contenu à MONTE-CARLO (Principauté). Les lettres étaient affranchies soit avec des timbres monégasques, soit avec des timbres français.

a) PERIODE 1902 - 1904

En 1902, on s'aperçut que l'annulation des timbres français par un cachet monégasque (MONTE-CARLO) n'était pas rélementaire. On apposa donc le cachet "OL" sur les vignettes françaises et on frappa

à côté, sur l'enveloppe ou la carte postale, le cachet MONTE-CARLO. Ces pièces françaises font le plein droit également partie de la Collection Monégasque : elles sont du reste rares et très recherchées.

b) PERIODE 1904 - 1908

En 1904, Monte-Carlo-Supérieur, sous le nom de BEAUSOLEIL, devient une nouvelle commune française. Un bureau de recette auxiliaire (français) y fut ouvert avec son fameux cachet "BEAUSOLEIL / ALPES MMES". Mais ce bureau dépendant toujours de MONTE-CARLO ne vendait que des timbres monégasques : d'où cette nouvelle anomalie "officielle" de timbres monégasques (Albert 1er) vendus dans un bureau français et oblitérés d'un cachet français |

Les documents authentiques existants sont RRR ; pour ma part je n'en possède qu'un daté du 11 . 11 . 08 que je considère comme une très belle pièce de ma Collection bien que la frappe du cachet soit très mal venue.



Type E 4

Vers la fin 1908, le bureau de "BEAUSOLEIL" se transforme en Bureau de Recette et n'utilise plus que des timbres et des cachets français.

Avec l'aimable autorisation de **M. J. GUIRAUD-DARMAIS**
Ingénieur-Chimiste E.S.C.I.L.
171, Avenue Maréchal-Foch
81 - MAZAMET

..... par le canal de notre ami commun **Pierre BENINI.**

P.S. - Toutes les reproductions (sauf "CASINO" 1950) viennent de photocopies de documents authentiques, donc permettent le contrôle exact des cachets.

" POINT PHILATELIQUE..."

... ou point philatélique du tout ? Voilà bien une question que se posent les philatélistes !

Essayez donc d'obtenir auprès de certains guichets philatéliques des timbres commémoratifs -et non de "collection", si vous voyez ce que je veux dire- quelques jours après la mise en vente générale des vignettes postales en cause. Etant donné que vous ne prenez jamais une file d'attente -et pour cause-, vous vous heurtez d'emblée à une affichette qui vous indique froidement "PLUS DE TIMBRES DE COLLECTION". C'est clair, net et sans équivoque.

Avec votre sourire le plus engageant, et vous excusant platement, vous tentez toutefois de parlementer en demandant s'il n'est pas possible, au guichetier, de composer un affranchissement philatélique à l'aide de timbres commémoratifs totalisant 2,20 frs pour chacun d'eux :

- " s'il vous plait, Monsieur, je désirerais 50 affranchissements de cette espèce..."

Invariablement vous entendez :

- " y'en a plus, vous voyez bien la pancarte !"

- "ah bon, mais quand pourrais-je en obtenir ? "

- " y'en a plus, je vous dis, et il n'y en aura plus "

- " vous m'étonnez, puisque s'agissant d'un guichet philatélique en rupture de stock, il suffirait à l'Administration d'en commander à PERIGUEUX..."

- ... (silence total)...

Et devant votre (faux) air surpris, vous entendez :

- "... mais je peux vous vendre des timbres ordinaires (Liberté, Liberté chérie..) à 2,20 frs.

- "hélas, mon cher Monsieur, ces affranchissements sont destinés à être apposés sur mon courrier pour le plaisir personnel de mes correspondants philatélistes, Monsieur SOUCHU entr'autres, et non pour moi-même.... Je collectionne ceux émis en 1900, alors ..."

- ... (re-silence total et définitif)...

Ce problème semble particulier aux villes de moyenne importance puisqu'une grande revue philatélique spécialisée a constaté des difficultés similaires dans celles-ci seulement, difficultés qui seraient dues, paraît-il, à des problèmes de comptabilité locale dans l'hypothèse de commandes complémentaires ... ce que nous savions déjà. Nous n'irons pas plus loin... Sauf dans la capitale la plus proche, peut-être, où vous trouverez toujours les affranchissements sollicités. Mais 100 ou 200 kms pour affranchir votre courrier !...

Et lorsqu'on ajoute que le collectionneur se voit parfois reprocher de mettre "trop" de lettres dans la boîte du Point philatélique pour que celles-ci reçoivent le cachet illustré du même nom, restons gentils, mais quand même...

Nous savons bien que les philatélistes sont des gens pointilleux (pour ne pas utiliser un terme plus trivial) mais aussi patients, qu'il est agaçant pour un postier non philatéliste d'avoir affaire à des "maniaques" plus ou moins timbrés, que le brave fonctionnaire n'est pas responsable des décisions administratives. Mais alors, pourquoi avoir fait les frais de "guichets philatéliques" qui ne le sont, en fait, que de nom ?

LE GRAND.

LA POSTE DE DEMAIN SE DESSINE A NANTES

NANTES - Des ordinateurs de guichet capables de faire toutes les opérations, des robots qui manipulent des caisses de courrier, un oeil électronique assez intelligent pour lire les adresses les plus mal écrites...

Dans les années qui viennent, notre bonne vieille poste va rajeunir. C'est à NANTES qu'on est en train de dessiner son nouveau visage dans un centre qui emploie 250 ingénieurs et techniciens, le Service de Recherche Technique des Postes.

Frère jumeau du SEPT de Caen (monnaie électronique), le SRTP s'est décentralisé à l'ombre des grues de la Navale. Les mauvaises langues disent d'ailleurs que cette proximité explique le peu d'empressement du ministre à venir inaugurer un service auquel il devrait logiquement accorder une grande importance : toutes les technologies conçues ici serviront à faire le même travail avec moins de monde.

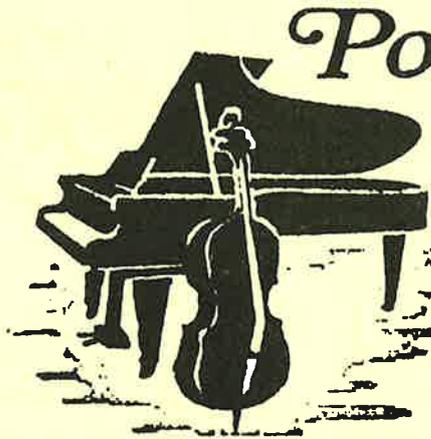
Prenons les micro-ordinateurs de guichet. En quatre ans, moyennant un investissement de 1,5 milliard, ils vont équiper 14.000 bureaux de poste. Ils feront toutes les opérations classiques, donneront des renseignements et surtout - et c'est là l'économie de personnel - assureront la comptabilité journalière en liaison avec l'ordinateur central.

Autre illustration, les centres de tri. On expérimente à NANTES des robots fabriqués par Renault et adaptés aux besoins de la poste. Avec précision et rapidité, ils pourront effectuer les manutentions à la place des postiers.

C'est encore la machine qui triera ultérieurement le courrier après avoir lu elle-même les adresses. Elle entrera en fonctionnement en 1988 et sera capable de traiter, au minimum, 60% des plis. Et c'est toujours la machine qui indexera le courrier à partir d'indications orales fournies par un opérateur.

Dans les centres de tri, qui emploieront ainsi moins de personnel, on n'a sans doute pas fini de parler du fameux "re-déploiement" des effectifs à l'origine de tant de conflits. "Mais nous avons l'ardente obligation d'investir", explique Jacques POULIQUEN, le Directeur du SRTP, "sinon des entreprises privées nous reprendront le trafic de voisinage". Et celui-ci est très important: sur 55 millions d'objets expédiés chaque jour, 60% sont distribués dans le département où ils ont été postés.

Michel URVOY
Journal Ouest-France du 12.12.1985



Poiroux
Musique

LE SPECIALISTE VENDEUR
de l'instrument de musique

27r. de Gaulle TEL 51.37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

*Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares*

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS B U T O N

LE POIRE SUR VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 51.31.81.20

VAL-DE-VIE

Tel. 51.31.81.41

Cuisine soignée

Prix modérés

Bon accueil

Bonne table

SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS

(700 COUVERTS)



ASSURANCES
DU GROUPE DE PARIS

ASSURANCES

Toutes Branches

- ACCIDENT
- INCENDIE
- VIE
- MALADIE
- RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Maurice CLAVERIE

RESIDENCE LYAUTEY

6, place de la Vendée

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.26.12

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.27.54

Au Fin Palais

MR. G. RAGAS
36, RUE GEORGES-CLEMENCEAU
85000 LA ROCHE-SUR-YON
tél: 51.05.39.75.

épicerie fine | vins fins
produits fauchon
produits exotiques
fruits secs | confiserie
pâtes fraîches maison

livraison à domicile

Express Service
Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif

Station Techniqe départementale agréée

 leblanc
saunierduval

LISTE
DE MARIAGE



La Cadothèque
RÉNOVÉE
des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.
LA ROCHE/YON.

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU LA ROCHE S/ YON

Tél : 51.37.26.47

CAFE - BAR

LE BONAPARTE

25, rue Paul Baudry

LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.05.14.77

EMPREINTES DE MACHINES A AFFRANCHIR

ETUDES DE VARIETES



Avant de vous présenter les variétés de machines à affranchir que je connais dans notre département, il convient de définir ce qu'est une variété dans le cas d'une empreinte, et ce qui ne l'est pas.

Selon Monsieur BERNADAS, responsable de l'ACEMA (Association des Collectionneurs d'empreintes de Machines à Affranchir), les variétés vraies ne proviennent ni d'un dérèglement, ni de l'usure de la machine, ni d'une erreur de manipulation de la part de l'utilisateur; elles proviennent d'anomalies de la machine elle-même introduites soit par le graveur, soit par le technicien au moment du montage des différentes parties imprimantes.

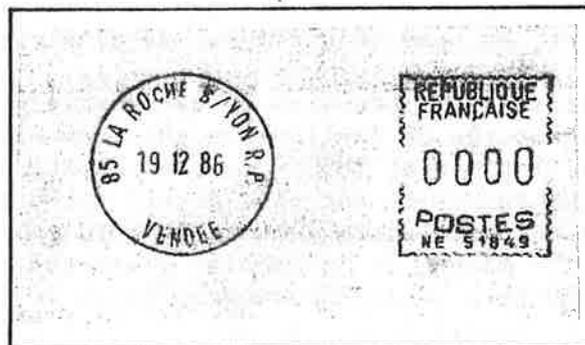
Ces variétés ont deux caractéristiques:

1° - Elles sont constantes pour une machine donnée: si cette machine comporte une variété sur un de ses blocs d'impression, elle la reproduit sur toutes les empreintes aussi longtemps qu'elle n'est pas renvoyée en atelier pour rectification.

2° - Elles sont, en principe, involontaires et n'affectent qu'une seule machine (ou en tous cas un nombre de ces machines très limité).

La Philatélie Française N° 367

Cette définition convient parfaitement, elle élimine les erreurs de manipulation qui ont pu échapper soit au titulaire de la machine soit au responsable des P.T.T. chargé de la vérification. Ainsi l'empreinte ci-dessous, est en 1986, une erreur ou une anomalie, mais en aucun cas une variété



de même que pour les timbres il y a un monde entre une erreur qui peut être spectaculaire



et une variété qui doit être constante, c'est-à-dire que l'on retrouve toutes les trois feuilles - sur T.D.3 ou T.D.6 - ou quatre feuilles - sur la R.G.R. - quand il s'agit du cylindre, et toutes les feuilles quand il s'agit d'encrage par exemple.

Nous allons distinguer deux parties dans cette présentation:

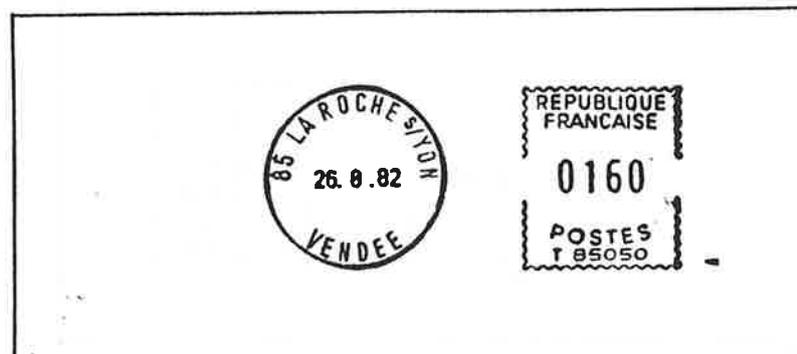
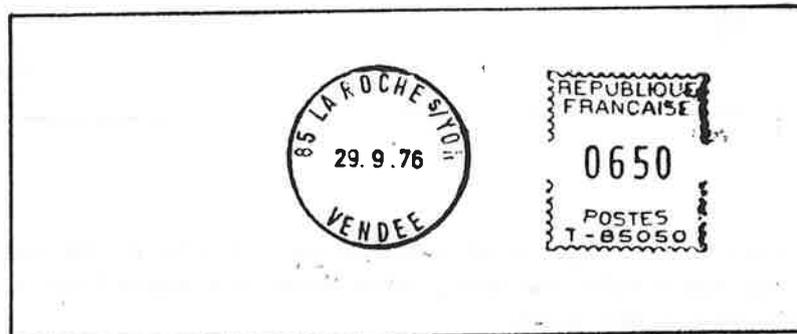
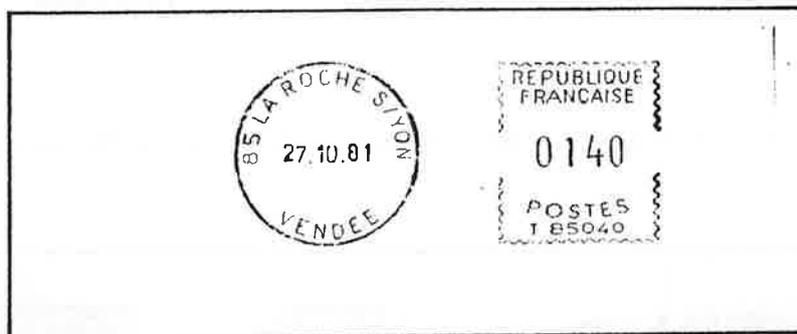
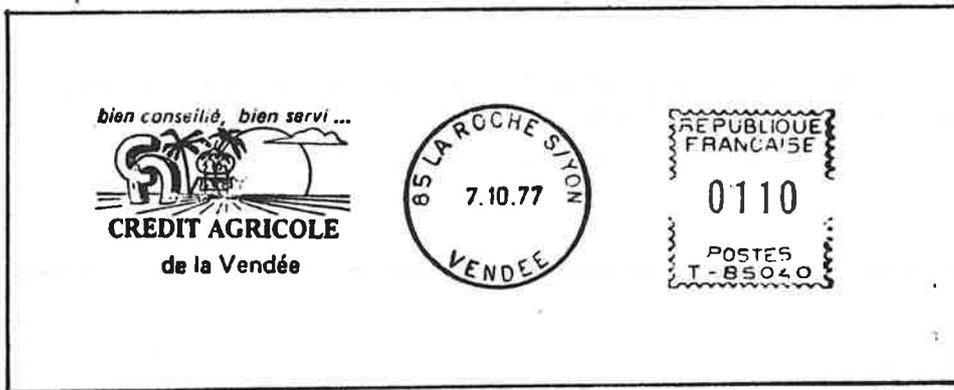
- les variétés dans la figurine (le timbre)
- les variétés dans le cachet à date.

c'est volontairement que nous avons exclu la partie publicitaire qui, elle, peut se regraver à la demande du client.

1°- VARIETES DANS LA FIGURINE

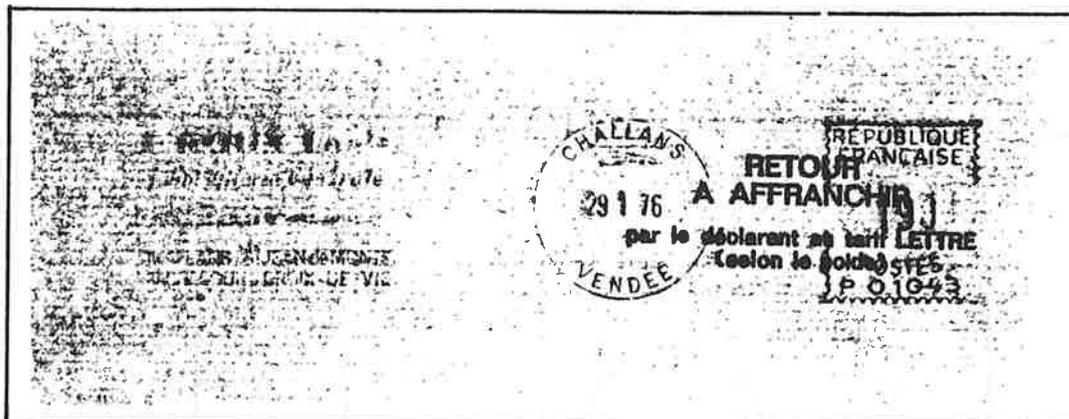
Les deux premières machines présentées appartiennent à la Fédération du Crédit Agricole. On sait que ce dernier expédie un courrier très important, et pour cela dispose de plusieurs machines.

L'utilisation intensive de ces dernières a certainement amenée l'usure prématurée de la figurine qui a du être regravée. Pour les deux exemples (T 85040 et T85050 de chez HAVAS) on pourra remarquer que REPUBLIQUE FRANCAISE est plus étroit après la nouvelle gravure (vérifier la distance entre le R et le bord gauche de la figurine) et qu'ensuite le T - marque de la machine - est sous le P de POSTES et à gauche avant d'être déplacé à droite. Enfin le tiret entre le T et 85040/85050 a disparu ce qui permet d'écrire T 85040 et T 85050 sur un espace plus court que le mot POSTES.



A Challans la machine P 1043 des établissements Louis ROUX
a perdu un 0 entre 1976 et 1978:

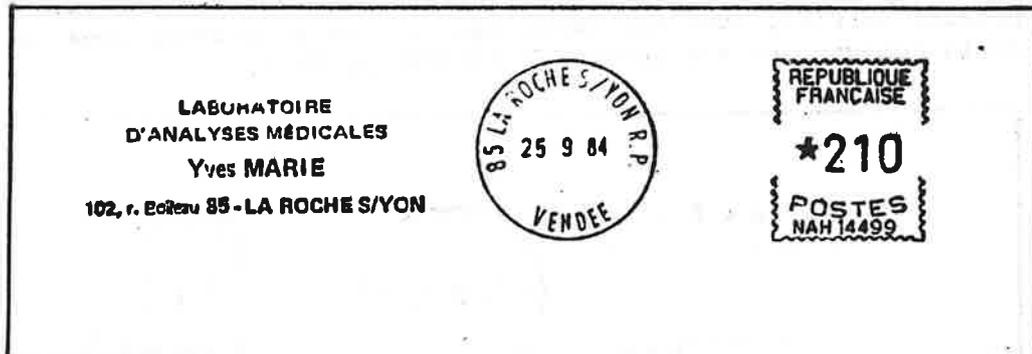
P 01043 devient P 1043



Nous avons déjà noté dans notre article de Décembre 1984
deux machines au matricule curieux, nous vous les rappelons pour mémoire,
ce sont la NCST 818 d'une part



et la NAH 14499 d'autre part

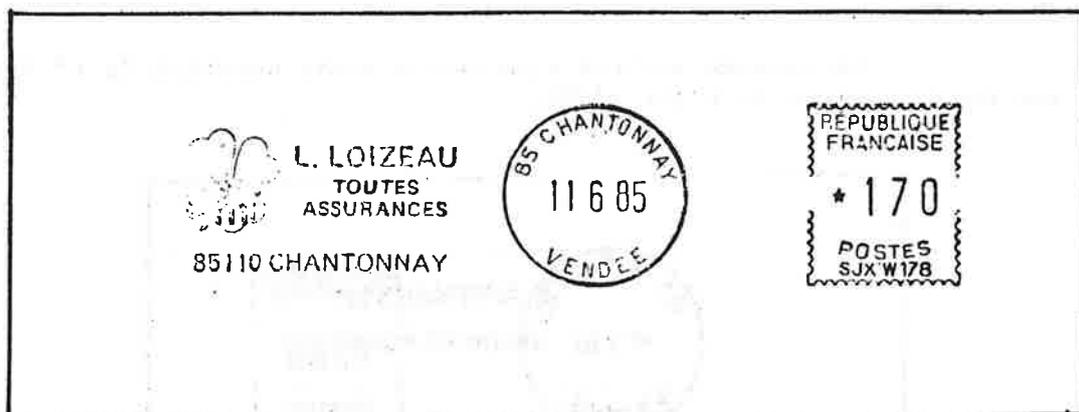


(vous remarquerez au passage que Philatélie Française dans le N° 379 du 15 mars 1985 - page 136- reprend les indications que nous avons nous-mêmes données. L'auteur a bien failli en faire une crise cardiaque lui qui pratique tous les jours la loi du 11 Mars 1957 !...)

par contre, nous avons pu retrouver une empreinte d'avant la réfection de la machine, celle-ci portait bien le matricule NA 14499.

Enfin, tout récemment, il a été découvert une autre bien curieuse machine à Chantonay, nous vous livrons la reproduction sans aucune explication pour l'instant (peut-être que l'un des prochains N° de philatélie française apportera la solution....) il s'agit de la machine

SJX'W 178



2° - VARIETES DANS LE CACHET A DATE

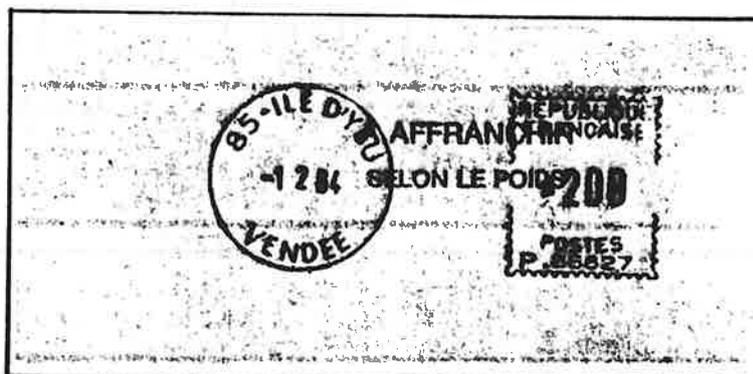
La première et très intéressante variété existe à SAINT HILAIRE DE RIEZ, avec une magnifique erreur de gravure dans le nom de la commune qui est devenu ST HILAIRE DU RIEZ.



Il est amusant de noter que cette machine, comme toutes les autres, tombe parfois en panne, elle est alors remplacée par la SJ W79 (remarquons au passage la position écartée du W) qui comporte la même erreur dans le nom de la commune.



La seconde variété consiste à avoir supprimé le L' dans le nom de la commune de L'ILE D'YEU.



La preuve, s'il en était besoin; sur cette autre machine on a bien gravé L'ILE D'YEU. Par contre dans la publicité on trouve:

85350 ILE D'YEU

Il y a vraiment de quoi y perdre son latin.



Enfin, pour terminer, je voudrais vous montrer le changement (ou plus exactement la fusion) de titulaire de la machine P 03828 qui d'une implantation à ST GEORGES DE MONTAIGU émigre aux HERBIERS.



En guise de conclusion, je voudrais simplement vous dire à nouveau de ne pas jeter ce genre d'enveloppes à la poubelle. Il est impossible de savoir à priori si elle va être intéressante. Par exemple, les deux dernières enveloppes prises isolément n'attirent pas l'attention, mais qui sait à quelle date précise s'est effectué le changement?

Ce n'est certes pas une page de l'Histoire de France qu'il s'agit d'écrire là, mais chacun peut apporter sa contribution à l'édifice que nous pourrions construire ensemble.

Alors, à vos boîtes ! et merci d'avance.

LES PREMIERS VOYAGEURS AERIENS

Les passagers du ballon "Réveillon"

Après la réussite des ascensions d'ANNONAY et du CHAMP de MARS, les esprits étaient très excités et beaucoup d'amateurs pensaient pouvoir copier assez facilement les expériences des frères MONTGOLFIER.

Un certain PILATRE DE ROZIER se proposa bientôt, dans le journal de Paris, pour prendre le risque d'un si dangereux voyage. Envoyer un homme dans l'espace était un projet bien tentant. Encore fallait-il vérifier qu'un changement brutal d'altitude ne serait pas fatal à l'organisme.

Très logiquement, Etienne Montgolfier suggéra de soumettre de petits animaux à ces essais physiologiques. Un ruminant, par exemple un mouton, et deux oiseaux dont un de haut vol, par exemple un canard, pourraient être les premiers voyageurs de l'espace.

On verrait bien leur réaction!!

Toujours aussi convaincu des mérites de l'air chaud, Etienne s'était établi, pour dessiner et construire son ballon parisien, chez son ami et client J.B. REVEILLON, propriétaire de la manufacture Royale des papiers peints, située sur la petite pente de la rue de Montreuil. Etienne se mit à l'ouvrage avec l'ardeur et la méthode qui le caractérisaient et reçut du Roi une subvention complémentaire de six mille sept cents livres pour couvrir les frais de recherche; c'était une somme assez rondelette, prix toutefois d'une simple robe de bal de la reine Marie-Antoinette.



CHICAGOPEX '83
CHICAGO PHILATELIC SOCIETY
97th ANNUAL NATIONAL EXHIBITION
OCTOBER 14, 15, & 16, 1983
CHICAGO, ILLINOIS



The Montgolfier Brothers

Alex Krammer

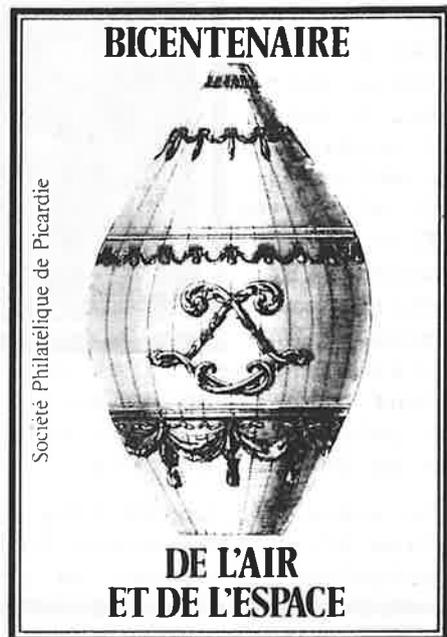
20415 Rancho Los Cerritos
COVINA, Calif. 91723.

First Manned Tethered Ascension
October 15, 1783

Grâce à la collaboration technique de J.B. REVEILLON, de ses employés, et de quelques amateurs physiiciens dont LANGE, MOGUE de QUERVILLE, MEIGNER et le Genevois AMI ARGANT, son ballon en toile enduite de papier fut cousu à la main en deux mois dans les jardins de l'usine et achevé au début de septembre 1783.

Ce ballon pesait quatre cent cinquante kilogrammes et cubait mille mètres cubes environ. Il avait été réalisé en juxtaposant par couture, vingt-quatre fuseaux lui donnant une géométrie assez bicoïnne très allongée. Les deux cônes de treize mètres de diamètre étaient accolés par leur base, la partie inférieure étant tronquée et ouverte pour recouvrir un foyer placé sur le sol. La méthode de confection adoptée par Etienne Montgolfier est assez originale car commençant par la calotte du ballon il gonflait progressivement sa machine pour permettre à ses assistants, juchés sur des échelles, d'en coudre les parties inférieures, en contrôlant ainsi sa forme et son étanchéité. Les élèves de HUET et BOUCHER, les artistes décorateurs sur papier peint ne manquaient pas chez REVEILLON, si bien que cet aérostat de vingt-quatre mètres de haut fut peint à la détrempe en bleu azur et curieusement décoré de guirlandes, draperies, arabesques et chiffres du Roi qui ornaient habituellement les tentes royales ou les tentes turques qu'il était de bon ton d'édifier dans les jardins. Il était splendide.

La calotte fut rendue plus résistante après un essai qui fut désastreux, Etienne, toujours optimiste, décida donc de fabriquer sur le champ une autre machine plus résistante. Il adopte une toile de Rouen enduite à la détrempe sur les deux faces, la face interne étant ignifugée par une peinture à base d'alun. Toute l'équipe d'ouvriers et d'amateurs se met au travail sous la direction de MONTGOLFIER et de J.B. REVEILLON, elle réussit le tour de force de fabriquer un nouveau ballon en cinq jours. A la jupe conique plus étroite de trois mètres on fixa un lest stabilisateur et un petit panier d'osier pour y loger les animaux sélectionnés par MONTGOLFIER (il fut pourtant question d'y accrocher une vache).



On a également le temps de le décorer aussi somptueusement et de l'essayer en vol captif, rue de Montreuil, le 18 septembre devant trois cents témoins. Ce baptême est concluant, mais copieusement arrosé par la pluie. Etienne MONTGOLFIER, mal rasé et fourbu, n'a que le temps de plier son ballon, et de se coucher. Son sommeil est sans doute agité à la veille de la grande prestation qu'il devra faire le lendemain devant la Cour, au château de Versailles. Une prestation spectaculaire en perspective, excellente pour le prestige de la France.

DEMONSTRATION DU BALLON " REVEILLON " A VERSAILLES LE 19 SEPTEMBRE 1783

L'acrostat " Le Réveillon ", parti à l'aube du faubourg Saint-Antoine, arriva vers dix heures à Versailles, dans une voiture du garde-meuble royal, traîné par trois chevaux. Un échafaud avait été préparé la veille par les menuisiers des Menus Plaisirs sur le terre-plein de la première cour d'entrée du château (ou cour des Ministres). Cette plate-forme était destinée à produire de la fumée électrique indispensable pour MONTGOLFIER ". Son orifice du haut, et était formé de gettes bien étanches trou octogonal de diamètre dans lequel la jupe constituant ballon magique, composé de paille hachée et laine, et, paraît-il de vieilles chaussures et de viande pourrie. Ces matériaux plus ou moins humectés d'eau étaient prêts à être jetée sur un foyer métallique à trépied disposé au sol et alimenté par un bon feu de bois.



Le brave roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette, le comte d'Artois et madame Elizabeth, soeur du roi, des notables de la Cour, quelques plénipotentiaires eurent le privilège de visiter cet enfer et de rece-

★ **Geschichte der Raumfahrt** ★
Vom Feuerpeil zu Sputnik 1

Postkarte

M. Wilhelm SCHONFELD

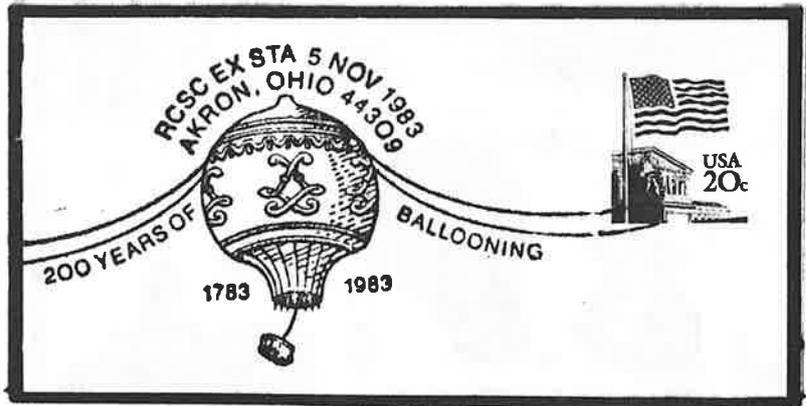
Rosenstr. 5
7154 Miltitz

LEIPZIG

Gesellschaft für Weltraumforschung und Raumfahrt der DDR - FB VI

voir les explications de Réveillon et de l'élégant MONTGOLFIER dont on imagine assez bien le bon accent du nord de l'Ardèche. Le Roi avait l'habitude de bricoler les serrures et des pendules si bien qu'il était ravi de se trouver en si bonne compagnie.

Inaugurant les règles que connaissent tous les pilotes d'aujourd'hui, Etienne MONTGOLFIER avait dû auparavant rédiger un " plan de vol " destiné au Roi, et estima que son appareil pourrait parcourir 2800 toises, puis il commença à déplier son joli ballon. Il faisait un temps couvert et le vent soufflait par rafales en direction du Nord-Est. Vers onze heures trente la partie supérieure du ballon, munie d'un anneau, fut hissée par une corde tendue entre deux grands mâts, sa base descendant jusqu'à travers l'estrade, à la hauteur du foyer. Le Roi très intrigué par toute cette mécanique, eut sans doute quelque regret de quitter pour un moment l'équipe des aérostiers, mais il devait assister à un office dans la chapelle voisine.. Il revint à temps, bien entendu, pour



observer; la lorgnette à la main, le départ et l'ascension depuis le grand balcon du château, la reine participant gaiement de son côté à cette première manifestation aérienne, abritée des intempéries sous une petite tente, le long du Pavillon de Vergennes.

A douze heures cinquante-six, le feu est allumé sous l'estrade le début de cette opération est signalé par l'impressionnante explosion d'un coup de canon à blanc, destiné à prévenir les observateurs et astronomes du voisinage et de Paris.



L'enveloppe informe de la machine s'arrondit en sept minutes, grâce à la combustion de 40 kilos de paille et 25 kilos de laine.

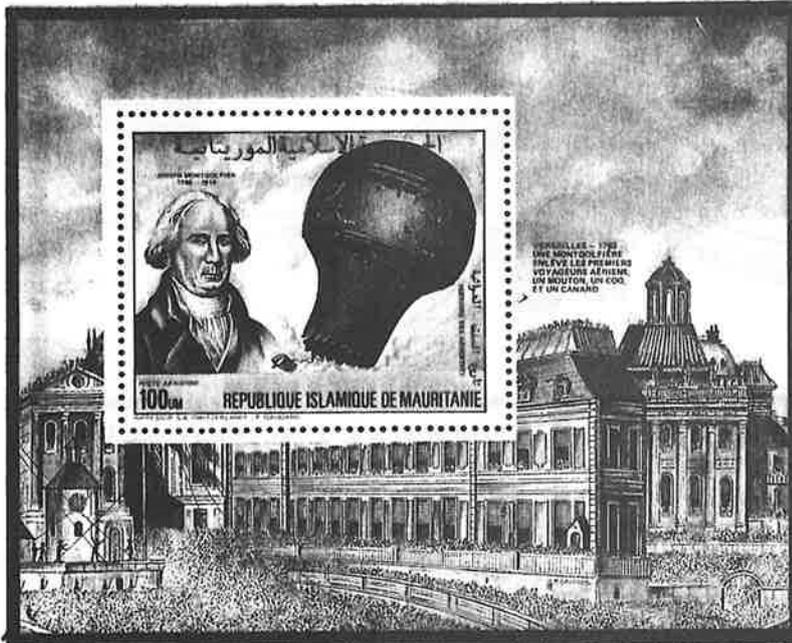
A l'aide d'une corde, on accroche rapidement à sa base un panier rond en osier contenant un canard, un coq et un jeune mouton, ces animaux faisant plus ou moins bon ménage. On accroche également six lests de 12 kilos sur le pourtour de la jupe pour équilibrer l'aérostat en position verticale, ainsi qu'un baromètre enregistreur à mercure pour mesurer les variations d'altitude.

On chauffe à nouveau en évitant d'asphyxier les animaux et un second coup de canon précise le compte à rebours du lancement.

Le ballon semble impatient de retrouver son élément naturel, mais un coup de vent manque de tout gâcher; seize assistants doivent le retenir avec tant d'autorité que deux déchirures de deux mètres de long se produisent au sommet, sans doute sur la couture hâtivement réparé la veille.

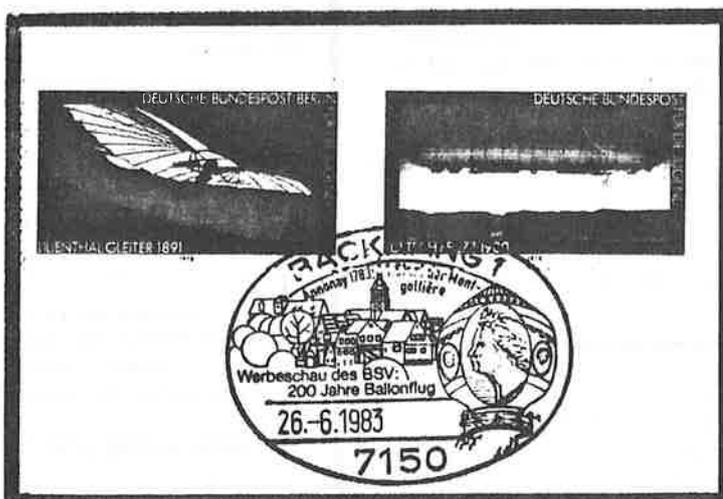
Etienne MONTGOLFIER ne perd pas son sang-froid; il active le chauffage puis libère rapidement la corde supérieure de retenue, si bien que cette magnifique bulle or et bleu-roi s'élève majestueusement en direction de

la Chapelle, pour atteindre finalement une altitude estimée par les astronomes à plus de cinq cents mètres. Spectacle royal, s'il en fut, dans le cadre le plus royal du monde !



A la verticale du hameau du chesnay, au nord-est de Versailles, le ballon, perdant son air chaud par sa déchirure, bascule et commence à descendre de travers, poussé par le vent. Après avoir malmené au passage un tas de bois qui casse la corde d'attache du panier, et secoue assez rudement les trois bestioles. Cet atterrissage a lieu en présence de deux gardes-chasse à la lisière de Vaucresson, soit à trois kilomètres cinq cents du Château de Versailles, sur une pente située au voisinage du Chemin aux bœufs et du Carrefour Maréchal.

Des cavaliers accourent parmi lesquels se trouve le déjà nommé FRANCOIS PILATRE DE ROZIER, qui contacte à cet instant le virus définitif de l'aérostation. On constate que les passagers se portent bien: ni la fumée, ni l'altitude ne les ont asphyxiés; le mouton mange son foin, le canard est un peu ahuri par ce vol artificiel, seul le coq a le bec cassé. Le mouton, héros de cet exploit finira ses jours à la Ménagerie Royale; nul ne sait ce qu'il advint des deux volatiles.



Tout compte fait, ce vol fut un succès: cette expérience prouvait en effet qu'il était possible de véhiculer une charge importante, et que l'air était respirable à " haute altitude ", même pour un mammifère; de plus, il était démontré qu'un ballon était relativement stable pendant son vol, que l'atterrissage ne posait guère de problème et que l'ascension aurait pu être prolongée si on avait pu la contrôler à l'aide d'un foyer aéroporté.

Journal des Philatélistes (Mr. Th. Lemaire)

LA COTE RÉELLE 10 Novembre 1902.] 31

LES CARTES POSTALES ILLUSTRÉES et la Philatélie

La carte postale illustrée, quoi qu'en disent certains organes — qui sont orfèvres — traverse une crise qui pourrait bien lui jouer un mauvais tour. Il y a pléthore. Tous les jours, des milliers de séries nouvelles naissent et disparaissent, détournant l'attention des collectionneurs musards de la collection si différente des timbres-poste. Plus d'un amateur s'est déjà mordu les doigts jusqu'à l'os... qu'il a dépensé. Qu'on nous pardonne cette expression argotique, elle est tellement de situation !

Parce qu'un original a payé telle série de six cartes 150 francs, la foule éternelle des moutons de Panurge s'est ruée sur ces vignettes et s'est imaginé faire une fortune en amassant outre mesure des cartes qu'on trouvera difficilement à vendre au kilo dans trois mois.

Plus d'un père de famille a dû mettre le holà et empêcher ses enfants de réunir ces gravures, souvent triviales et quelquefois obscènes...

Quelle est la cause de cette désaffection ? C'est tout simplement parce que cette collection a été détournée de son but. Autant il était intéressant d'envoyer aux siens une carte postale illustrée du pays qu'on traversait, après l'avoir fait passer par la Poste, autant il nous paraît insipide de ramasser en tas des gravures, des dessins et des pseudo-photographies qu'on trouve tant qu'on veut, dans les journaux de tous genres et à un prix beaucoup moins élevé. Là, comme ailleurs, les exploiters d'engouement se sont mis de la partie et ont tiré à boulets rouges à blanc sur les amateurs.

Tout ceci, en somme, n'est pas pour nous déplaire, et nous ne suivrons pas des confrères qui voient, dans la cartomanie, un danger pour la philatélie. Le philatéliste, lui, ne se contente pas de papier sans valeur. Quand il achète un timbre, il sait très bien qu'il fait un placement.

Vienne un mauvais moment, il a sous la main un album dont il pourra tirer un bon prix, s'il a su faire judicieusement ses choix. Qu'aura-t-il, le cartophilé, quand il voudra réaliser ses kilos de carton encombrant ? Rien du tout !

Ce qui prouve que c'est le philatéliste qui a raison..... et c'est la grâce que je vous souhaite.

(aimablement communiqué par Mr. A. Gaborieau)

Une flamme

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE JAZZ
PENTECOTE Tél. 51.55.03.66
ST GILLES-CROIX-DE-VIE

est prévue à St Gilles à compter du 17 mars
en alternance avec la flamme actuelle

L'avez-vous lu ?

(Le Monde des philatélistes de février, page 5)

Sur le carnet des personnages célèbres (couverture et timbre Paul Héroult) une formule chimique est incomplète.

Un signe + a été omis dans la formule $Al_2O_3 \rightarrow 2Al + 3/2 O_2$.
Il est vrai que la pointe d'une sorte d'éclair prend la place²
du signe + .



FONTENAY LE COMTE

A FONTENAY, cette flamme doit être utilisée du 17 mars au 16 avril.

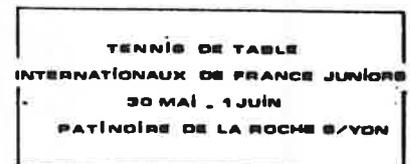
Les organismes de Sécurité Sociale seraient dans l'obligation, à compter du 1er avril, d'utiliser des machines à affranchir. A suivre.

Contrairement à ce qui a été dit, le bureau annexe de Landeronde n'a pas cessé ses fonctions au 1er Janvier.

La date de l'inauguration du Guichet Philatélique des Sables ne semble toujours pas fixée avec précision.

Le tout nouveau bureau du Château-d'Olonne pourrait être équipé, dans les mois à venir d'une machine SECAP afin de pouvoir utiliser une flamme illustrée.

Tennis de table : Cette flamme serait mise en service à La Roche-Gare à compter du 1er avril 1986 pour 2 mois.



LA ROCHE sur YON GARE

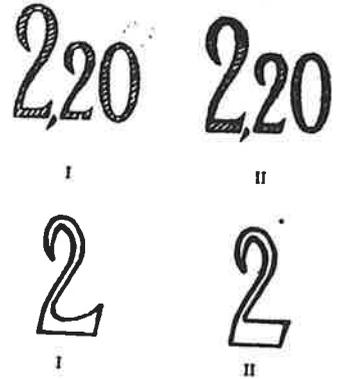
CE 2,20 FRs LIBERTE
SI BANAL ET DEJA SI COMPLEXE

Traiter d'histoire postale est certes très attractif, et le Bulletin de l'A.P.Y. ne s'en prive pas, mais les timbres-poste existent encore, Dieu merci, et on utilise, pour combien de temps encore ?, un certain 2,20 fr au type Liberté qui se révèle plein de surprises.

La presse philatélique en a parlé souvent, chaque fois en donnant des précisions nouvelles.

Il n'est sans doute pas inutile de tenter de faire le point sur la question, en laissant le soin aux experts, aux collectionneurs, et sans doute au hasard, de définir ce qui sera considéré, dans l'avenir, comme "intéressant", ou sans intérêt

Nous remercions vivement les revues philatéliques qui ont fourni les éléments de cette recension.



les deux types
d'après "l'Echo"

Les éminents spécialistes de la SOCOCODAMI estiment que l'atelier d'impression de Timbres-Poste à Périgueux a utilisé de nombreuses viroles différentes en raison du nombre de vignettes à imprimer.

Il a donc été découvert deux types différents.

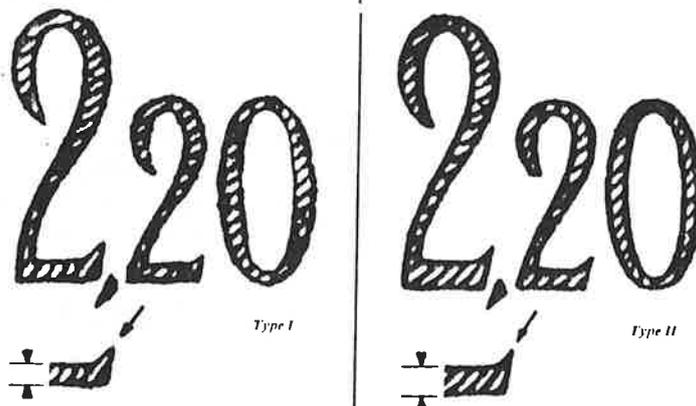
Ces deux types se distinguent par les caractéristiques suivantes :

TYPE I

- parties horizontales des 2 étroites.
- la quatrième hachure de la base du grand 2 aboutit au bas de l'arrondi.
- dans la signature, D'AP est séparé de Delacroix par un petit trait horizontal.

TYPE II

- parties horizontales des 2 plus larges.
- la quatrième hachure arrive à l'extrémité de la pointe droite.
- dans la signature, D'AP est séparé de Delacroix par un point oblique.



les deux types d'après "le Monde"

Ces deux types ont été imprimés :

TYPE I

- par la T.D.6 viroles A et B, (viroles I et II des carnets)
- par le R.G.R. 1. viroles C et E (viroles de roulettes).

TYPE II

- par le R.G.R.1 virole D (avec bandes centrales blanches) du 10 au 17 juin 1985.
- par le TD 6-2 virole J. (dates trouvées : du 20 octobre au 5 novembre 1985.

Ce timbre existe dans les deux versions : imprimé du haut vers le bas (R.G.R.1) et du bas vers le haut (T.D.6)

La Maison Yvert et Tellier a déjà annoncé que le type II figurerait dans le prochain catalogue.

LES DEUX SOUS-TYPES du TYPE I. ?

Les chercheurs ont constaté des variétés à l'intérieur du type I ; elles paraissent d'ailleurs tellement nombreuses qu'on peut se demander si certaines seront vraiment cataloguées comme des "types".

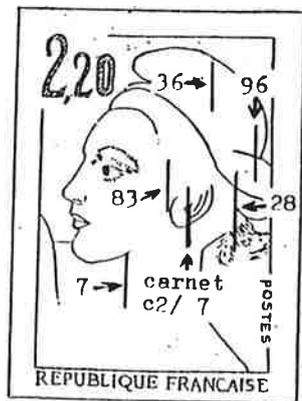
Mrs ALTERIET, de la SO.CO.CO.DA.MI, avait dans le Monde des Philatélistes de septembre 1985, signalé l'existence de griffes importantes qu'il appelle "rébarbes" sur les carnets imprimés par le T.D.6.4., virole I, les 16 et 17 juillet 1985.

Ces griffes figurent aux cases :

7, 117, 227 - 8, 118, 228.



d'après "le Monde"



d'après Philatélie française

Mrs MANTZ et CAYOTTE signalent pour un type I A, que la presse TD 6-3 du 29 octobre 1985, offre, sur toutes les feuilles, 5 cases affectées de griffes verticales de couleur, aux cases :

7, 28, 36, 83 et 96.

Pour le type I A, les carnets de 10 confectionnés par la machine 7, presse T D 6-4 à la date du 12 septembre 1985, comportent sur la bande de 5 timbres du dessus à la case 7, une griffe coupant l'oreille (voir croquis ci-dessus).

Sur d'autres carnets, faits par la même presse et à la même date, ce défaut se situe à la case 2 de la bande du dessous. Ce qui tend à prouver qu'au cours de cette journée du 12 septembre les panneaux de timbres ont été inversés.

LE SOUS-TYPE IB.

Les chercheurs ont constaté une variété à l'intérieur du type I; on l'appelle sous-type I B.

Elle consiste en un petit trait de couleur situé entre la 4ème et la 5ème strie devant le menton.

Cette variété n'affecte que les feuilles tirées par le R.G.R, et jamais par le T.D. 6 (même les feuilles imprimées pour les carnets et roulettes). Elle serait due à un léger enfoncement d'un poinçon.

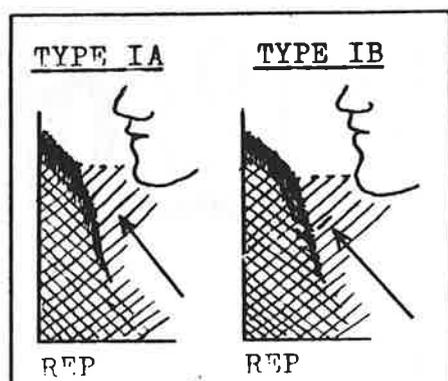
Les dates des tirages qui ont pu être précisées sont les suivantes :

3ème tirage - R.G.R.1 cylindre C

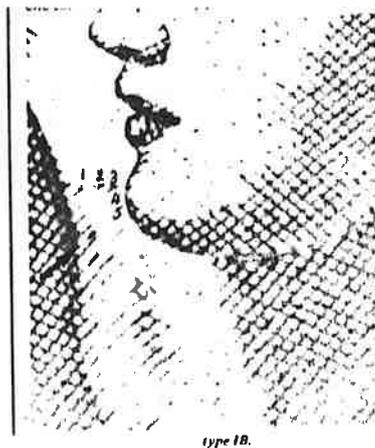
(feuilles monobloc sans bande centrale)
du 28 mai au 4 juin 1985.

7ème tirage - R.G.R.1 cylindre E (bande centale blanche)
du 20 au 28 juin 1985.

11ème tirage - R.G.R.1 cylindre G (bande centrale blanche)
du 19 au 23 août 1985.



d'après Philatélie française

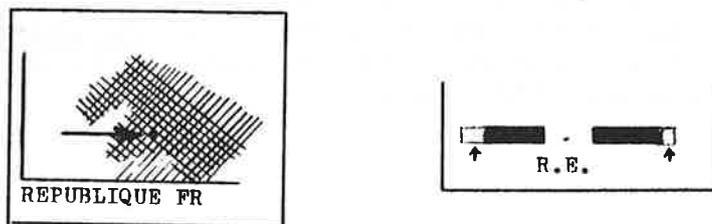


d'après "Le Monde"

TYPE II

Dans le dernier numéro de *Philatélie française* (février 1986) Mrs Mantz et Cayotte, précisent les dates d'impression du type II et mentionnent une petite tache de couleur dans les stries, au-dessus du 2ème E de République.

Le cliché ci-dessous illustre cette anomalie.



d'après *Philatélie française*

Les auteurs de l'article remarquent que, le 5 novembre 1985, les repères électroniques sont imprimés en partie à sec, pour 2mm pour celui de gauche et 1 mm pour celui de droite, voir cliché ci-dessus à droite.

La tache de ce type II se remarque sur 20 timbres seulement, ceux des 7ème et 8ème rangées de la feuille possédant le repère électronique, soit sur 20 timbres sur 300.

Si cette anomalie se confirme, elle serait sans doute connue sous le nom de type II B (avec tache).

AUTRES VARIETES DU 2,20

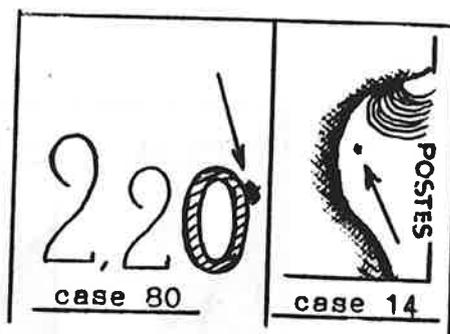
Petites variétés bien mineures, rappelées ici pour être à peu près complet.

Elles n'affectent que les timbres du type II.

Deux défauts ont été perçus sur des feuilles indice 2 comportant le repère électronique et imprimées par le R.G.R. 1, cylindre D. au cours du 5ème tirage du 13 Juin 1985.

On les trouve en case 14 (tache de couleur derrière le cou) et en case 80 (tache sur le 0, de 2,20)

D'après les spécialistes, des parcelles de chrome se seraient déplacées.



CONCLUSION GENERALE

Et maintenant, si ces détails vous intéressent, cherchez ces variétés pendant qu'il en est temps.

Dans quelques années, peut-être regretterez-vous de les avoir négligées.



L'AUREUS

COMPTOIR VENDÉEN
DES MÉTAUX PRÉCIEUX



ACHAT-VENTE OR-ARGENT



DISCRÉTION
ASSURÉE
Visite à domicile



DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES
Paiement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39
Ouvert du Mardi au Samedi (de 9 h à 19 h)



voyages
hible

48 Rue de Verdun 51.36.23.84 LA ROCHE S/ YON

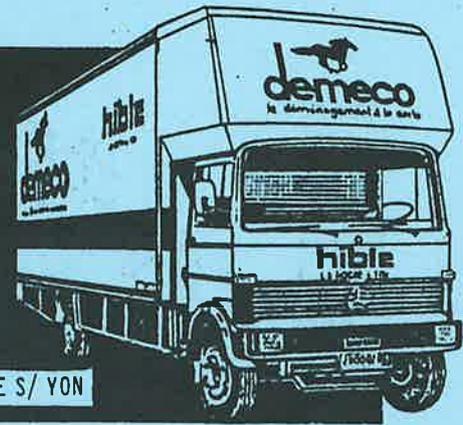
CIRCUITS TOURISTIQUES - SÉJOURS - VACANCES (Billets et Réservations)

Le déménagement à la carte

hible

GARDE-MEUBLES - TRANSPORTS

48, rue de Verdun Tel. 51.36.23.84 LA ROCHE S/ YON



OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. (51) 62.26.57
Boulevard de l'Industrie
Telex 700849 - B.P. 133
85000 La Roche-sur-Yon Cedex

ROCHEFORT-SUR-MER
Tél. 46.87.00.99
32, avenue Wilson
Telex 792171 - B.P. 283
17312 Rochefort-sur-mer Cedex

FONTEYAY-LE-COMTE
Tél. 51.69.32.23
Allée R.-Guillemet
Telex 711415 - B.P. 163
85203 Fontenay-le comte Cedex